

EPOL

Epops

61 / 1-2004



La revue
des naturalistes
du Limousin



SEPOL

DIRECTEUR DE PUBLICATION :
Régis Coutant

RÉDACTEUR EN CHEF :
Askolds Vilks

CONCEPTION GRAPHIQUE :
Rolan Dropsy / 3ugenia G.
(rolan@utopia-uterina.net)
(eugenia@utopia-uterina.net)

PHOTO DE COUVERTURE :
Christophe Mercier

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :
S. Morelon, J. Roger, F. Blondeau, G. Pouget,
D. Labidoire, J.M. Bienvenu, Y. Grugier,
R. Dohogne, V. Bombeaux, C. Couartou,
C. De Andres Ruiz, A. Mionnet, V. Bretagnolle,
P. Précigout, P. Hubert, B. Labidoire.

EPOPS
la revue des naturalistes du Limousin

Bulletin de la Société pour l'Etude
et la Protection des Oiseaux en Limousin

SIÈGE SOCIAL :
11, rue Jauvion
87000 Limoges.
TEL : 05 55 32 20 23
FAX : 05 55 32 77 46

INTERNET :
www.sepol.asso.fr
sepol@sepol.asso.fr

INFORMATIONS ORNITHOLOGIQUES :
05 55 34 12 48

COTISATIONS ET ABONNEMENTS :
Membres bienfaiteurs : 50 €
Membres actifs : 18 € + 14 € d'abonnement.
Conjoint : 11 €
Scolaires : 5 € + 14 € d'abonnement.
Abonnement seul : 16 €
Prix du numéro : 5 €

AVIS AUX LECTEURS
EPOPS ne publiant que des articles signés,
les auteurs conserveront l'entière responsabilité
des opinions qu'ils auront émises.

Revue éditée à 600 exemplaires - Dépôt
légal à parution - ISSN 1148-4500 -
Numéro de Commission Paritaire 72482

s o m m a i r e

E P O P S N ° 6 1 // 1 - 2 0 0 4

4

La "Huppe"

18

La "Rapiette"

26

Histoires reptiliennes

34

Ascaridiose chez
un Epervier

36

L'énergie
éolienne

Edito

Amis naturalistes, voici donc (enfin !) le premier EPOPS de l'année 2004. Sans doute remarquerez-vous une intéressante diversité dans ce numéro printanier. On y parle de poisson nouveau pour la région, d'histoires reptiliennes, de protection de site d'hivernage pour les chauves-souris et bien sûr aussi d'oiseaux.

Je voudrais toutefois attirer votre attention sur quelques sujets plus particuliers. L'un de ceux-ci concerne la bonne gestion de notre milieu régional dans le cadre des projets d'installation de parcs à éoliennes pour la production d'électricité et que l'on veut aussi favoriser de nos jours en Limousin. Certes, si le développement de sources d'énergie dites propres et renouvelables est en soi un objectif louable et qu'il faut défendre dans le principe, il n'est toutefois pas sans inconvénients dans certains cas et notamment sans risques pour les oiseaux. Il nous reste à bien appréhender ces risques pour la région qui nous concerne. Voilà donc un important sujet d'étude pour les ornithologues et tous les naturalistes locaux.

Vous trouverez des éléments de réflexion dans ce numéro et suite aux discussions engagées à la dernière assemblée générale de la SEPOL, un

48*L'éolien en
Limousin***52***Enquête rapaces
nicheurs***54***Le Milan royal
en France***58***Inventaire collectif sur
la lande de la Flotte &
du Cluzeau***66***Le Vanneau sociable***68***Le Chevalier Gambette***72***Brèves au vol***80***Lu dans les revues*

texte de prise de position, joint à part, et pour lequel nous vous demandons de vous prononcer par vote. Ne restez pas indifférent, exprimez-vous... c'est important pour nous de connaître votre opinion sur le sujet et plus vous aurez été nombreux à nous répondre, plus nous aurons de poids auprès des autorités pour exercer notre contrôle sur les aménagements à venir.

Parmi les différents articles que constitue ce numéro d'EPOPS vous trouverez un compte rendu particulièrement intéressant sur une activité collective qui mérite d'ailleurs renouvellement, l'inventaire des oiseaux du site serpentinique remarquable des "Landes de la Flotte et du Cluzeau" (Haute-Vienne). Rappelons que pour une association de naturalistes, les activités collectives sont toujours des opérations importantes à mettre en œuvre. Ce sont elles qui permet-

tent une meilleure couverture du territoire ou encore un meilleur suivi pluriannuel des populations. D'autres thèmes ornithologiques à développer collectivement vous sont ainsi également proposés, mentionnons le prolongement de l'enquête sur les rapaces nicheurs par un suivi annuel sur un échantillonnage restreint de sites. Que ceux qui sont engagés dans l'inventaire STOC-EPS n'oublie pas aussi de se préparer pour la campagne de 2004 qui commence en avril.

Vous avez probablement remarqué aussi que la rubrique, " La revue des revues " ne paraissait plus depuis quelques temps. Ce n'est que partie remise rassurez-vous, car il nous faut nous réorganiser quelque peu. En attendant, une nouvelle rubrique complémentaire voit le jour dans ce numéro, " Lu dans les revues ", lancée par notre fidèle collaborateur, Bruno Labidoire. Elle est

destinée à rassembler des résumés d'articles que les uns ou les autres auraient lus dans tel ou tel bulletin ou revue et qui méritent d'être signalés plus particulièrement et avec un peu plus de précisions à l'ensemble des lecteurs d'EPOPS. Pour les numéros suivants, si vous souhaitez participer à l'enrichissement de cette rubrique, n'hésitez pas, elle vous est ouverte.

Et pour terminer, rappelons que cette année, la SEPOL lance son enquête printanière spécifique sur le retour des martinets sous le titre de "Gare aux Martinets ". Vous avez sans doute reçu un avis particulier sur le sujet, sinon, vous trouverez sur le site Internet de la SEPOL toutes les précisions utiles sur cette enquête. Et n'oubliez pas de consulter le traditionnel calendrier naturaliste joint à ce numéro !

Askolds VILKS

12 décembre 2003 à Ayen (Corrèze)

Assemblée Générale de la SEPOL

Rapport moral du président, Régis COUTANT.

Au contraire de certains de nos ministres très médiatiques, je dois avouer que la place de président, je n'y pensais pas (même et surtout pas en me rasant) avant que mon prédécesseur n'œuvre de main de maître à sa succession. Aujourd'hui, c'est donc avec le titre de président que j'ouvre le bal des bilans que j'espère pour vous les plus courts mais les plus complets possibles.

Avec le mois de décembre reviennent des événements annuels qui revêtent pour chacun d'entre nous des intérêts particuliers.

Bien sûr, nous attendons tous les agapes de Noël et du Nouvel An avec impatience mais s'il est une fête qu'il est important de célébrer dans la vie d'une association c'est bien l'Assemblée Générale. Car il s'agit bien là d'une fête, certes sans flonflon ni guirlande mais autour d'un thème, d'une science et d'une passion que nous partageons tous : l'ornithologie. Il est donc temps pour nous de prendre le pouls de notre association et par la même de juger du bien fondé et de la réussite de nos décisions passées, de mesurer les effets de nos différentes actions et d'évoquer l'avenir proche et les orientations que nous aurons à prendre.

Si on regarde l'année écoulée, 2003 aura été me semble t-il une année riche en actions et en manifestations de toutes plumes : des sorties dominicales encore nombreuses aux voyages extra-limousins de plus en plus courus par les sépoliens, des diverses études aux enquêtes régionales ou nationales, des commissions officielles aux multiples comités de pilotage. A chaque fois, la SEPOL et les sépoliens ont répondu présents pour proposer ou participer à des sorties, pour prospecter leur site d'observation favori ou le carré d'EPS confié par le Muséum, pour rédiger et faire paraître notre revue EPOPS, sa centrale et son calendrier, pour faire vivre nos sources d'informations que sont le répondeur et le site Internet... Pour tout ceci, et puisqu'il n'y a pas de mal à se faire du bien, je nous félicite.

Néanmoins, le moral de l'association, puisque c'est de cela que l'on parle, est il au beau fixe ? L'affirmer serait mentir. En effet, il y a toujours ces dossiers qui traînent en longueur (livret oiseaux communs), les doutes qui règnent sur la pérennité de notre budget et par la même sur celle de nos postes salariés, nos ratés et nos retards souvent dus, ne l'oublions pas, à notre bénévolat. Autant de problèmes qu'il nous faudra réduire faute de les résoudre.

Quant à l'avenir proche que j'évoquais précédemment, de quoi sera-t-il fait ? De récents débats au sein du Conseil d'administration de notre association montrent que le consensus n'existe pas. Et ma foi, j'en suis heureux car c'est de la discussion et de la confrontation des différentes opinions que naissent les décisions réfléchies. Ainsi, quelle sera notre action avec des moyens qui semblent voués à se raréfier ? Ne prê-

tons-nous pas trop d'importance à ces moyens vis à vis des projets qu'ils sont sensés soutenir ? Et ces projets, devons nous les orienter davantage vers le grand public ou les recentrer sur une ornithologie de terrain plus pointue ? Comment ces deux volets de notre activité peuvent-ils s'articuler l'un à l'autre, se compléter ? Quelle(s) position(s) la SEPOL doit-elle adopter sur des sujets aussi divers mais essentiels que les éoliennes, les Orientations Régionales de Gestion de la Faune Sauvage et de ses Habitats (ORGFH) ou la simple pose de nichoirs ? Autant de questions pour lesquelles nous devons tous, à terme, nous positionner. Et pourquoi pas aujourd'hui, après les rapports d'activités et financier que vont nous présenter notre secrétaire et notre trésorier.



Merci

**Rapport d'activités présenté
par Stéphane MORELON,
secrétaire :**

Conseils d'administration

Le bureau et le conseil d'administration se sont réunis 11 fois chacun au cours de l'année écoulée. Des adhérents sont régulièrement venus y assister. Nous avons été 345 à payer notre cotisation à la SEPOL soit 10 de moins que l'an passé. Toutefois, le nombre d'adhérents ne descend pas en dessous de ce qu'il était en 2000 avant l'organisation du colloque francophone d'ornithologie.

Salariés :

Lors de la dernière assemblée générale nous nous préparions à assumer deux bouleversements administratifs majeurs. L'application d'une convention collective à nos salariés et la fin des financements emplois jeunes. La convention collective est en place, chacun de nos quatre postes salariés a trouvé sa place. La SEPOL salarie donc un chargé de mission (Jérôme Roger – niveau 6), un chargé de communication (Rolan Dropsy – niveau 5), une secrétaire comptable (Gaëlle Pouget – niveau 4) et un secrétaire (Francis Blondeau – niveau 3).

Concernant les financements des postes emplois jeunes, l'Etat s'est engagé pour les trois ans à venir à participer encore à leur financement mais de façon moindre et dégressive. Une aide de la Région complète également pour les trois ans à venir ses aides. Le financement des postes salariés reste un souci majeur pour les années voire les mois à venir.

Concernant toujours les salariés, Rolan Dropsy travaille à présent à distance et Gaëlle Pouget a retrouvé son poste le 21 juillet 2003 à l'issue de son congé parental.

Les stagiaires

La SEPOL a accueilli 6 stagiaires au cours de l'année :

| Nom | Niveau d'étude | Thème de travail |
|--------------------|------------------|---|
| Emilie Mouton | BTSPN | Moineau soulcie et Hibou petit-duc dans le sud corrézien |
| Mathias Laprun | BTSPN | Etude en collaboration avec le CREN sur le marais du Brezou, Rapport soutenu. |
| Mathieu Boussardon | 4 ^{ème} | Stage en entreprise |
| Anthony Virondeau | Maîtrise BOP | Dortoirs de Busard St Martin |
| Emmanuel Vincent | BTSPN | Dynamique des landes et de l'avif aune |
| Mathieu Chesterman | BTA | Espaces agricoles et avifaune |

Animations et sorties

Les calendriers envoyés au cours de l'année ont proposé pratiquement 150 sorties (une moyenne de 13 à 14 sorties par mois). 30 animateurs s'y sont relayés. On compte en moyenne 6 participants par activité. Celles rencontrant le plus grand succès sont les sorties corréziennes, les « parlons d'oiseaux », les comptages de migration, et la nuit de la Chouette.

En plus des sorties classiques, la SEPOL a organisé trois séjours avec hébergement, un en Belgique, un en Brenne et le stage universitaire de Meymac. Ajoutons à ces rendez-vous les diaporamas et les projections de films de P. Facquet, les tenues de stand (Ménigoute, Colloque Francophone d'ornithologie) et les expositions de peintures ou de photos (C. Faurie, O. Villa, M. Lamarsaude, R. Dauriac).

Epop

La SEPOL a publié au cours de l'exercice 5 Epop dont un spécial « centrale » et un « Atlas des libellules ». Parmi les souhaits exprimés au cours de la dernière Assemblée Générale, ceux d'exploiter davantage la base de données et de publier les résultats d'études personnelles ont été exaucés (la centrale, les Chevaliers, le Moineau friquet, Grand Cormoran, Linotte mélodieuse, Pigeons ramiers, *Vipera aspic zinnikeri*...)

En plus des rubriques classiques (Brèves au vol, revue des revues), se sont ajoutées « la Huppe » et « la Rapiète » qui donnent respectivement l'actualité de la SEPOL et du GMHL. Une convention lie à ce titre le GMHL et la SEPOL.

Internet / Répondeur

Le site internet est en cours de modification, il a servi de support à l'opération « Coucou as-tu vu la Huppe ») Obs-limousin, un lieu d'échange d'observations pour les ornithologues limousins rencontre un succès de plus en plus grand. Ce succès se fait peut-être un peu aux dépens du répondeur ornithologique qui reste pourtant une référence pour de nombreux fidèles.



La centrale

4 858 fiches, 25 585 citations, 255 observateurs, 225 espèces citées, les chiffres parlent d'eux-mêmes. Rappelons encore une fois que cette base de données est non seulement la principale richesse de la SEPOL, mais encore que se construisant elle offrira une référence inestimable pour les ornithologues de demain. Imaginons que nos prédécesseurs aient ainsi enregistré au début du XX^{ème} siècle, non seulement toutes leurs observations les plus rares (Serin cini, Tourterelle turque...) mais encore celles les plus fréquentes (Rousseroles effaves, Blongios nain...)

BIBLIOTHÈQUE

La SEPOL continue à échanger Epop avec les revues de la plupart des associations francophones d'ornithologie. Chaque article est référencé par J. C. Langenbach.

“la huppe”

Etudes et suivis

En plus des fiches d'observation classiques, certains d'entre nous se livre à des études spécifiques ou relevant de protocoles plus précis :

- Suivis particuliers de nidification (Grand Duc, Faucon pèlerin, Corbeau freux, Héron cendré, Buse, Busard...)
- Suivis migration (suivis personnels réguliers, comptages simultanés, baguage des Alouettes)
- Suivis hivernage (Wetland, dortoirs de Pigeons, dortoirs de Grands Cormorans et dortoirs de Busards);
- Programmes personnels de baguage (SEPOL, Bécasse, Buse, Aigle Botté...)
- STOC-EPS et STOC baguage ;

Signalons au passage la réussite d'un huitième bagueur limousin au concours du Muséum National d'Histoires Naturelles en la personne de Pascal Cavallin.

Etudes et travaux sur commande

Ces études ont fait l'objet d'un financement. Il s'agit de travaux réalisés en grande partie par l'équipe de salariés.

- Plaquette Reptiles (commande du GMHL)
- « Coucou as-tu vu la Huppe ? » (Soutien des collectivités publiques)
- Etudes d'impact :
 - * éoliennes (commande de EED);

- * réseau routier (commande de BKM);

- * pommeraies (commande de PERLIM);

- Etudes afin de mieux connaître des sites à forte valeur naturaliste en relation avec le Conservatoire Régional des Espaces Naturels (Brezou, Plan Loire Grandeur Nature, Etude Landes, ZNIEFF de Tulle.)ou avec le CDJA (Natura 2000 de la vallée de la Gioune)

- Etude sur une espèce (Commande de la DIREN : Bécassine)

Protection

La SEPOL s'est officiellement prononcée contre le projet Seven Lakes qui visait à mettre en place un complexe hôtelier dans les Monts de Blond.

Une collaboration s'ébauche entre EDF et la SEPOL pour la neutralisation des derniers pylônes dangereux.

Une plainte a été portée par la SEPOL contre X pour destruction par tir d'un Faucon pèlerin en Corrèze. Cette plainte enregistrée a été classée sans suite par manque d'indices. Afin de rendre ces démarches automatiques, une convention a été passée avec le Centre de Sauvegarde du Centre Nature la Loutre. Dorénavant, une plainte de la SEPOL pourra être déposée sans qu'une consultation du CA soit nécessaire

dès lors qu'un rapport vétérinaire attestera d'une destruction par tir d'une espèce protégée.

Participation à diverses commissions

La SEPOL participe à 21 commissions (Comités de pilotage et départementaux Natura 2000, Comité de suivi Grand Cormoran, Comité consultatif de la réserve naturelle de la Tourbière des Duges, Commission communale d'aménagement foncier (1 fois), CDCFS, ORGFH, Représentations aux C.A. du CREN et de LNE).

Craintes 2004

Les inquiétudes persistent et s'accroissent pour le financement des postes. Ils sont largement tributaires des études que la SEPOL aura à réaliser ou non au cours de l'année.

Le financement d'Epops lui aussi est un sujet d'inquiétude dans la mesure où les subventions européennes qui le soutenaient ne seront sans doute pas reconduites.

Perspectives 2004

Quatre projets d'envergure sont programmés : Réalisation d'une exposition autour du Faucon pèlerin de la cathédrale de Limoges et pose d'un nichoir.

Dans la lignée, d'une « Hirondelle ne fait pas le printemps » et de « Coucou as-tu vu la Huppe ? » l'opération « Gare aux Martinets » devrait permettre au grand public d'établir un lien avec son environnement proche. Il s'agira de repérer les premiers Martinets en retour de migration.

La SEPOL publiera au cours de l'année un livre de promenades ornithologiques : « Où voir les oiseaux en Limousin ? ».

L'année 2004 verra sans doute enfin l'établissement de la Réserve Naturelle de l'étang des Landes.

À l'issue de l'exposé, le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.



Rapport financier par Pascal BOULESTELX, trésorier

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30 SEPTEMBRE 2003

| Charges | 30/09/2003 | | 30/09/2002 | | Produits | 30/09/2003 | | 30/09/2002 | |
|--------------------------|----------------|--|----------------|--|-----------------------------|----------------|--|----------------|--|
| | | | | | | | | | |
| Achats livres,CD,etc... | 2 134 | | 5 557 | | Ventes livres,CD,etc... | 3 579 | | 7 038 | |
| Variations de stocks | 1 629 | | -712 | | | | | | |
| Frais de fonctionnement* | 29 321 | | 39 078 | | Prestations de service | 29 534 | | 17 591 | |
| Impôts et taxes | 111 | | 113 | | Subventions d'exploitation | 17 697 | | 36 382 | |
| Salaires | 48 403 | | 49 475 | | Aides emplois jeunes et CEC | 35 549 | | 39 002 | |
| Charges sociales | 17 470 | | 17 617 | | Adhésions,, abonts,sorties) | 12 664 | | 12 330 | |
| Amortissement matériels | 2 861 | | 3 032 | | Amort. subv. d'investis | 2 355 | | 1 255 | |
| Charges financières | 8 | | | | | | | | |
| Charges exceptionnelles | | | 2 522 | | Produits exceptionnels | | | 1 051 | |
| EXCEDENT | | | | | DEFICIT | 560 | | 2 033 | |
| TOTAL GENERAL | 101 937 | | 116 682 | | TOTAL GENERAL | 101 937 | | 116 682 | |

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 2003

| Actif | 30/09/2003 | | 30/09/2002 | | Passif | 30/09/2003 | | 30/09/2002 | |
|----------------------------|---------------|--|---------------|--|------------------------------|---------------|--|---------------|--|
| | | | | | | | | | |
| Actif immobilisé | 15 345 | | 16 953 | | Fonds associatif | 56 932 | | 56 932 | |
| SS-TOTAL IMMOS | 15 345 | | 16 953 | | Report à nouveau | -15 048 | | -13 015 | |
| Stocks | 9 395 | | 11 024 | | Résultat de l'exercice | -560 | | -2 033 | |
| SS-TOTAL STOCKS | 9 395 | | 11 024 | | Subventions d'investissement | 6 060 | | 7 162 | |
| Créances | 34 263 | | 27 587 | | Provisions | 7 622 | | 7 622 | |
| Valeurs mobilières | 15 037 | | 15 037 | | SS-TOTAL CAPITAUX | 55 006 | | 56 668 | |
| Comptes courants | 10 055 | | 14 041 | | Dettes fournisseurs | 10 328 | | 10 153 | |
| SS-TOTAL DISPON. | 59 355 | | 56 665 | | Dettes fiscales et sociales | 16 244 | | 15 155 | |
| Charges constatés d'avance | 85 | | 242 | | SS-TOTAL DETTES | 26 572 | | 25 308 | |
| | | | | | Produits constatés d'avance | 2 602 | | 2 908 | |
| TOTAL GENERAL | 84 180 | | 84 884 | | TOTAL GENERAL | 84 180 | | 84 884 | |

Comme l'an dernier, le compte de résultat fait apparaître un déficit. On pourra constater qu'il est 3 fois mois important qu'en 2002. Il faut néanmoins préciser un élément essentiel pour en apprécier le montant. En effet, durant 5 mois, le salaire de Mme Ranty, en arrêt maladie, n'a pas été versé. Si cette salariée avait été présente et les salaires versés, le déficit se serait creusé pour atteindre environ 5500 .

On constatera cette année que le montant des prestations de service est en augmentation. Souhaitons qu'il en soit de même en 2004.

Plus généralement, nous constatons et craignons que les déficits ne deviennent chroniques dans les années qui arrivent. En effet, les charges sur les salaires vont augmenter de plus de 30% en trois ans (application progressive de la convention collective, fin et diminution programmée des aides à l'emploi).

A l'issue de l'exposé, le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Questions diverses

Eoliennes

Une discussion s'engage. Elle fait suite à une question de Jérôme Roger. Il explique qu'il souhaite que la SEPOL clarifie sa position vis-à-vis de l'implantation d'éoliennes. Au sein du Conseil d'Administration, les opinions oscillent entre une opposition ferme dès lors que ces équipements peuvent causer la mort ou le dérangement d'oiseaux et une approbation définitive dès lors qu'il s'agit de mettre en place une méthode propre de production électrique qui pourrait se substituer aux méthodes actuelles et polluantes. Il est décidé de proposer un texte, au vote des adhérents lors d'un prochain numéro d'Epops.

Inventaires exhaustifs à échéances régulières :

Sur une proposition de Thérèse Nore, il sera proposé aux observateurs un protocole simple de recueil de données. Il s'agit simplement de s'engager à faire un inven-

taire exhaustif des oiseaux à l'endroit de son choix et de reconduire chaque année, dans la même période cet inventaire. Une case à cocher sur la fiche d'observation indiquera que l'inventaire est fait dans ce contexte. Là encore, il est décidé qu'un prochain Epops lancera cette opération.



Renouvellement du tiers du Conseil d'administration

Le mandat de 5 administrateurs arrivait à échéance. Il s'agissait de J.M. Bienvenue, P. Boulesteix, G. Pallier, P. Précigout, R. Gauthier. Ces cinq personnes ont été réélues.

David LABIDOIRE

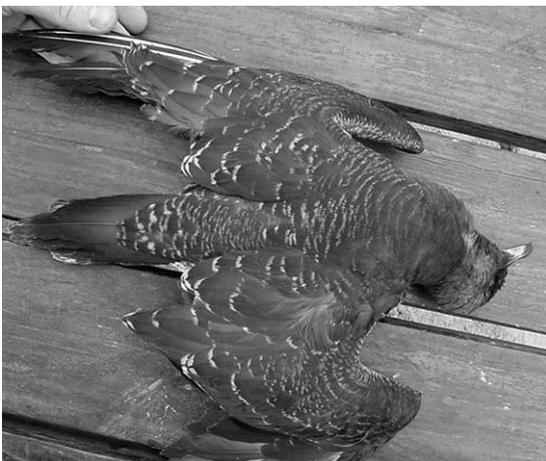
Observations de deux Labbes en limousin en 2002

A cinq jours d'intervalle, soit le 29 août en Creuse et le 3 septembre en Corrèze, deux Labbes à longue queue furent notés dans notre région.

En Creuse tout d'abord, un oiseau marin est signalé sur un étang dans le secteur de Mourioux-Vielleville. Sur place, les adhérents de la SEPOL décrivent un oiseau affaibli qu'ils capturent afin de l'acheminer au Centre de soin de la Loutre en Haute-Vienne ; J. M. Teulière et D. Naudon sont tout surpris de découvrir un Labbe à longue queue juvénile. Il est très amaigri, paralysé et sera malheureusement euthanasié quelques heures plus tard.

En Corrèze ensuite, par une journée de fin d'été très agréable, je me rends au lac du Causse (19-Chasteaux) pour me baigner avec ma petite famille. Vers 20 heures un oiseau se pose sur l'eau à 80 m de la plage. A l'œil nu, j'identifie tout de suite un labbe, à son comportement en vol et à sa silhouette élancée. Je sors de l'eau et pars chercher mes jumelles dans ma voiture en espérant qu'il ne s'envole pas. Dès mon retour quelques secondes plus tard, le labbe est toujours là. De forme sombre, son plumage est brun chamois, son bec bicolore avec la pointe noire, ses sous-caudales claires. Au grossissement 10, je ne peux pas discerner la totalité de cet oiseau pélagique. J'en reste là pour la soirée. Rentré au bercail, j'épluche quelques guides de référence et je m'aperçois qu'il est difficile de distinguer un Labbe à longue queue juvénile d'un jeune Labbe parasite. Il me manque des critères pour statuer. Ce même soir, j'apprends la présence d'un Labbe à longue queue juvénile recueilli au centre de soin par hasard ou non, je n'en déduis rien.

Le lendemain, le 4 septembre, je repars au lac du Causse muni d'une longue vue, grossissement 30 en espérant le revoir. Il est toujours là, je l'observe d'abord en vol.



Il alterne vol à voile et vol battu avec des battements d'ailes très souples tel une sterne. De dessous, les ailes sont claires, le ventre pâle. De dessus, l'aile est sombre avec un léger liseré blanc à la base de la main. Au bout de quelques minutes, il se pose en se laissant tomber. A la longue vue, son plumage est brun chamois avec des reflets marrons sur les couvertures, une tache blanche se dessine à la base du cou. Il possède également les barres noires et blanches aux sous-caudales très nettes. En mettant la tête sous l'eau, les rectrices médianes arrondies se détachent de la queue alors qu'au sol, elles ne se voient pas.

Au niveau comportemental, ce labbe n'est pas farouche du tout. En effet, un bateau orange fluo, avec à son bord, un professeur d'aviron qui harangue ses jeunes champions au porte voix, l'inquiète à peine.

Je le surprends à manger des poissons morts à la surface de l'eau. Au vu de tous ces indices : la queue, la taille, le comportement, j'en conclus qu'il s'agit d'un jeune Labbe à longue queue de forme sombre.

Ces données rares pour le Limousin, mais aussi pour la France, sont soumises à homologation nationale. Pour l'obtenir, il faut envoyer une fiche de description de l'oiseau en spécifiant les conditions dans lesquelles l'oiseau a été observé, puis établir une description détaillée de celui-ci (silhouette, coloration du plumage, comportement, voix) et enfin joindre éventuellement une copie des notes prises sur le terrain ainsi que tout document graphique (dessin, photo).

Le Labbe à longue queue observé en Creuse est accepté alors que le second est refusé par manque de critères déterminants. Le collège d'experts est toutefois partagé. Certains (3) voient un Labbe à longue queue et d'autres (4) un Labbe parasite.



Les stercoraires ou labbes sont les pirates des mers froides, tous pratiquent à des degrés divers le parasitisme sur d'autres espèces rançonnées sans pitié. Quatre espèces sont visibles en France, le Labbe pomarin, le Grand Labbe, le Labbe parasite et le Labbe à longue queue. Le Labbe parasite est le plus courant à l'intérieur des terres. (J'en observai un en juillet 1992 sur l'Allier à Moulin) Le Labbe à longue queue est plus rare.

L'adulte se reconnaît, comme son nom l'indique, à ses deux longues rectrices de 25 cm. Les jeunes sont moins aisés à déterminer. C'est le plus petit de la famille. Il est de la grosseur d'une mouette rieuse.

Cet oiseau se reproduit dans l'extrême nord de l'Europe, dans la toundra ou les landes, parfois loin de la mer. Pour se nourrir, il dépend des populations de lemmings, bien qu'il mange des insectes et des charognes en période de reproduction.

Le Labbe à longue queue est un migrateur au long cours qui déserte les toundras lapones au mois d'août et est observé ensuite dans l'atlantique sud au niveau de l'équateur. Après, le mystère demeure, certains descendent plus au sud, d'autres bifurquent vers les côtes sud-américaines.

Stéphane MORELON

RÉSUMÉS DES CA

C.A. N° 11 DU 05/11/2003

UN BUDGET EN ÉQUILIBRE SUR UN FIL.

Le limousin compte un nouveau bagueur : Pascal Cavallin. Les deux premières réunions des Orientations Régionales de Gestion de la Faune sauvage et de ses Habitats (ORGFH) ont déjà eu lieu. Jérôme Roger nous représentera aux deux suivantes.

L'Assemblée Générale se profile et le C.A. prend acte de la non candidature à leur renouvellement de Jean Claude Langenbach et d'Annick Doucelin.

Après bien des inquiétudes, Philippe Hubert explique que le budget 2003 sera certainement équilibré voire légèrement excédentaire.

Les tâches sont réparties pour lancer dans la lignée du « printemps des hirondelles » et de « Coucou as-tu vu la Huppe » l'opération « Gare aux Martinets ». Cette année une plaquette sera éditée.

Le bilan est fait sur les recettes d'études prévisibles en 2004. Il apparaît que d'ores et déjà la SEPOL a contractualisé 27 635 euros d'études diverses. Pour mémoire, sur l'ensemble de l'année budgétaire 2003 la SEPOL a réalisé 29 000 euros de recette dans ce chapitre.

Le Conseil Général de Haute-Vienne serait d'accord pour participer au financement d'un livre incluant des « balades ornitho »

sur les 3 départements. Cet accord était crucial, car le Conseil Régional, lui ne souhaitait financer que ce genre d'ouvrage. Isabelle Pradier propose une nouvelle mise en forme du calendrier naturaliste qui classera les activités d'abord par date et éventuellement par thème.

Il est entendu que le comptage des oiseaux d'eau hivernant sera doublé par un comptage des oiseaux d'eau au printemps.

C.A. N° 12 DU 03/12/2003

SUBVENTIONS, L'ÉTAT ET LA RÉGION AU RENDEZ-VOUS

Nous recevons confirmation d'attribution de subvention pour le financement de quatre opérations (étude avifaune nicheuse rare, livre « Où voir les oiseaux en Limousin, achat de matériel de bureau et informatique, achat de matériel Audiovisuel).

La commission préfectorale de Corrèze a attribué le forfait départemental de 90 cormorans (35 l'an dernier). Ce chiffre n'est plus indexé sur la population décomptée au dortoir.

L'Assemblée Générale sera l'occasion de lancer une réflexion sur la position officielle de la SEPOL face à l'implantation des éoliennes en Limousin.

C.A. N° 01 DU 17/12/2003

UN NOUVEAU CA...

L'assemblée Générale a élu un nouveau conseil d'administration qui à son tour élit un bureau et distribue les postes thématiques.

| Postes | Elu(e)s | Voix « pour » |
|--------------------|--|---------------|
| Président | R. Coutant | 12 |
| Vice Présidents | B. Faurie (Corrèze) G. Pallier (Creuse) | 12 12 |
| Secrétaire | S. Morelon | 12 |
| Secrétaire adjoint | I. Pradier | 12 |
| Trésorier | P. Boulesteix | 12 |
| Trésorier adjoint | Ph. Hubert | 12 |



POSTES THÉMATIQUES

| Postes | Responsables |
|----------------------------------|---|
| Parlons d'oiseaux | R. Coutant, I. Pradier, J. Roger, S. Morelon |
| Bibliothèque | Y. Tuloup |
| Epos | A. Vilks (Rédacteur en chef) Brigitte Petit, Thérèse Nore, S. Morelon, P. Hubert, Y Tuloup, B. Labidoire |
| e-mail- Obs Limousin | P. Boulesteix, Y. Tuloup |
| Gestion du stock | R. Coutant |
| Répondeur et Brèves au vol | A. Virondeau, J.C. Sautour, P. Hubert |
| Centrale | R. Gauthier, P ; Précigout, Ch. Mercier, B. Labidoire |
| Déléguée CREN | I. Pradier, A. Doucelin |
| Calendrier | I. Pradier et D. Crémoux |
| Délégués LNE | I. Pradier, O. Eyraud |
| Relations inter- associatives | Bureau |

La SEPOL va envoyer un courrier auprès du Conseil Général de Creuse pour dénoncer le canotage et les actions de chasse régulières sur l'étang des Landes. Régis Coutant lit cette lettre rédigée par Gilles Pallier.

Les C.A. sont programmés. Rappelons que chacun peut venir y assister.

| | | | | | | | |
|--------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| C.A. | | 07/01 | 04/02 | 10/03 | 07/04 | 05/05 | 02/06 |
| Bureau | 29/12 | 21/01 | 12/02 | 24/03 | 21/04 | 26/05 | 16/06 |

**C.A. N° 02 DU 7/01/2004
DES PROJETS EN COURS, DES INQUIÉ-
TUDES BUDGÉTAIRES**

Avant d'entamer l'ordre du jour, le CA décide de coopter André Coriveau et Brigitte Petit.

Pour la prochaine réunion des ORGFH, Jérôme Roger fera une synthèse des informations que nous détenons sur les milieux. Jean Michel Bienvenu et Danielle Crémoux se chargent de coordonner respectivement les rédacteurs des textes creusois et corréziens des « Balades ornithologiques en Limousin ».

Lors du point financier, il apparaît que compte tenu de l'adhésion à la convention collective et de la diminution des aides prolongeant le dispositif « emplois jeunes », Il s'agit pour la SEPOL de trouver 15 000 euros de plus en 2004 qu'en 2003. Le gros problème qui se pose à nous ne peut être traité plus avant. Un C.A. consacré à ce seul point sera programmé.

La trame d'une plaquette pour l'opération « Gare aux Martinets » est proposée, amendée et validée par le CA.

Le thème des éoliennes sera développé dans le prochain E pops. Il sera proposé au GMHL et à LNE de s'associer à cette réflexion en leur ouvrant les colonnes d'E pops.

La lettre expédiée faisant part de nos inquiétudes concernant l'étang des Landes a reçu un accueil favorable auprès du Conseil Général de la Creuse. Sa réponse nous assure de sa vigilance et annonce qu'une date sera fixée pour discuter de cette question.

**C.A. N° 03 DU 4/02/2004
ÉTANG DES LANDES,
UNE ÉCOUTE ATTENTIVE**

André Coriveau accepte sa cooptation. Brigitte Petit explique qu'elle préfère n'assister aux CA cette année, qu'en tant qu'adhérente.

Le tribunal a délibéré sur l'affaire nous opposant à l'entreprise Thouron, mais le courrier ne nous parviendra que dans les jours à venir (PS : les jours sont venus et la SEPOL a été déboutée.)

Afin de pallier les éternels soucis de réunions ratées ou auxquelles l'un de nous assiste in extremis, Il est demandé à Gaëlle Pouget d'expédier par e-mail chaque jour la liste du courrier quotidien. (Une riche idée que l'on s'étonnera longtemps de ne pas avoir eu plus tôt).

Gilles Pallier a assisté à la réunion que le Conseil Général de la Creuse avait promis de consacrer à l'étang des Landes. Celui-ci s'est montré choqué par les situations

décrites (canotage, action de chasse...). Les intervenants pêcheurs et chasseurs demandaient à l'administration départementale de prendre ses responsabilités et d'interdire la chasse. Il semble que celle-ci n'en ait pas les moyens juridiques sur les parcelles en cours d'acquisition ou sur lesquelles des baux de chasse sont encore en cours. Le Conseil Général s'est toutefois engagé à installer des pancartes partout où il était en droit de le faire.

Au vu des difficultés budgétaires, Robert Gauthier explique qu'il nous est nécessaire d'informer plus officiellement et de vive voix les salariés de la SEPOL. Il est décidé que le Président, Régis Coutant convoquera les quatre salariés à une réunion. Le bureau est mandaté pour faire part de nos graves inquiétudes budgétaires et de leurs possibles conséquences en terme d'emplois.

LES MIGRATIONS D'OISEAUX A SAINT-VAURY (CREUSE)

Jean-Michel BIENVENU

Depuis plus de dix ans une poignée d'ornithologues de la SEPOL suivent le phénomène de la migration post-nuptiale sur le site de *Roches-Le Roudeau* commune de St.-Vauray, dans le nord-ouest creusois.

Ils y ont accueilli de nombreux visiteurs. La municipalité de St.-Vauray et plus particulièrement son conseil municipal de jeunes ont sollicité la SEPOL pour organiser, du 17 au 24 octobre 2003, une semaine d'animation et d'information sur le thème des migrations d'oiseaux.

La projection du film *le peuple migrateur* en ouverture de cette semaine a attiré un nombreux public (au delà de 150 personnes) d'autant que le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, en la personne de Frédéric BARROTEAUX, était présent aux côtés des ornithologues de la SEPOL.

Le reste de la semaine se déroula par des observations directes sur le terrain et des visites à une exposition organisée à la chapelle St.-Aurélien dans le centre bourg. La SEPOL a également proposé deux manifestations en soirée, une nuit de baguage d'Alouette des champs opération de recherche lancée et coordonnée en France par le **Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (CRBPO)** du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris. Une soixante d'oiseaux furent bagués sur le site du Roudeau. L'autre moment fort fut la présentation par les ornithologues locaux des objectifs et de certains éléments de suivi de 10 ans d'observation des migrations à St.-Vauray.

Cette semaine placée sous l'égide de l'opération « *pour la science* », s'acheva de manière fort conviviale et amicale par un repas organisé par l'ACCA locale.

La municipalité de St.-Vauray a assuré la SEPOL de son soutien et se tient prête pour d'éventuels développements en 2004.



ACTUALITÉS DU SITE NATURA 2000 : "Mine de Chabannes et souterrains des Monts d'Ambazac"

Yvan GRUGIER

PRÉSENTATION DU SITE ET OBJECTIFS DE GESTION

Le site de la "Mine de Chabannes et souterrains des Monts d'Ambazac" a été proposé pour intégrer le réseau Natura 2000, en raison de son intérêt pour les chauves-souris. S'étendant sur les communes d'Ambazac, de Saint-Sylvestre et de Razès (87), il rassemble une dizaine de gîtes d'hibernation (anciennes carrières de pegmatite, souterrains, caves creusées dans l'arène granitique ou aménagée, pour une, sous une maison aujourd'hui écroulée) et 2 maisons d'habitation, utilisées comme gîte de reproduction par le Grand murin. La première colonie de mise-bas installée sur Razès compte environ 130 individus après naissance des jeunes, la deuxième située sur Ambazac en regroupe près de 400. De manière à offrir le "couvert" en plus du "gîte", surtout aux jeunes de l'année dont les capacités de vols sont limitées lors des premières sorties, le site Natura 2000 intègre plus de 300 ha de terrains de chasse favorables pour l'espèce autour de chacune des deux habitations.





Le document d'objectifs a mis en avant l'ensemble des mesures jugées utiles afin de préserver, voire d'améliorer, les conditions écologiques justifiant la présence des espèces sur le site, à savoir :

- la fermeture des 10 gîtes d'hibernation pris en compte, de manière à garantir la tranquillité de

leurs occupants tout au long de l'année, et surtout pendant la mauvaise saison lorsque les individus sont en léthargie ;

- l'aménagement des combles des bâtiments occupés par les colonies, de façon à éliminer tout risque de nuisance pouvant être occasionné par les chauves-souris, pouvant inciter les propriétaires à leur faire quitter les lieux ;



- le développement de pratiques agricoles et sylvicoles favorables au Grand murin sur les terrains de chasse inclus

dans le périmètre du site.

Après avoir rédigé le document d'objectifs, le G.M.H.L. a été désigné comme animateur du site Natura 2000 et il revient à l'association, en tant que tel, de



favoriser la mise en œuvre des mesures de gestion préconisées, en plus d'assurer le suivi des populations.

RAPPEL SUR LES MOYENS FINANCIERS

Dans le cadre de Natura 2000, le financement des mesures préconisées dans le document d'objectifs, et si elles sont directement bénéfiques à des espèces ou à des habitats d'intérêt communautaire, est en grande partie, voire exclusivement pris en charge par des fonds émanant du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable et de la Communauté européenne. Le taux de financement s'élève en général à 80%, exceptionnellement à 100% si le bénéficiaire ne tire aucun intérêt de l'opération. Afin de percevoir ces aides, le bénéficiaire doit passer un contrat avec l'Etat, dit Contrat Natura 2000, dans lequel il s'engage à respecter des pratiques favorables à l'espèce et à mettre en œuvre l'action subventionnée, par ailleurs détaillée dans ce document.

L'un des défauts de la démarche est la nécessité, pour le bénéficiaire, de fournir une facture acquittée à l'administration pour percevoir le financement de la mesure subventionnée, autrement dit, à faire une avance sur le paiement de l'action.



PREMIÈRES RÉALISATIONS . . .

Dès les premières entrevues, certains propriétaires se sont montrés très favorables à la mise en œuvre des mesures préconisées dans le document d'objectifs, en particulier deux propriétaires de gîtes d'hibernation, l'un d'une carrière située sur la commune de Saint-Sylvestre, l'autre d'un souterrain creusé sur la commune d'Ambazac, et enfin un propriétaire de l'un des deux gîtes de reproduction.

Dans les deux premiers cas, même si les propriétaires adhéraient à l'idée de poser des grilles à l'entrée de leur cavité pour en interdire l'accès, ils ne souhaitaient ni engager de temps dans le montage du dossier ou à contacter des entrepreneurs, ni intervenir financièrement. Afin de résoudre ce problème, le G.M.H.L. s'est proposé de se porter maître d'ouvrage pour ces deux opérations et de signer les Contrats Natura 2000 propres à chaque gîte. En parallèle, une convention a été signée entre le G.M.H.L. et les propriétaires, dans laquelle ces derniers confient la réalisation de l'opération à l'association et dans laquelle ils s'engagent à ne pas pénétrer dans la cavité en période hivernale et à ne pas entamer l'intérêt du gîte, de quelque manière que ce soit. Il est donc revenu au G.M.H.L. de faire l'avance de trésorerie que



ne souhaitaient supporter les propriétaires.

Ces contrats ont été signés dans le courant du mois de novembre et la pose des deux porte-grilles a immédiatement suivi, avant l'entrée des chauves-souris en hibernation. Chacune répond aux caractéristiques habituelles de ce genre de dispositif, à savoir se compose de barreaux disposés à l'horizontal, espacés de 13 cm pour pouvoir laisser passer les animaux en vol (voir photos 1 à 5). Le coût de chaque porte-grille s'élève à 2400 euros. Une visite des deux souterrains a été effectuée un mois après la pose des grilles et des individus en léthargie étaient déjà installés dans les gîtes.

Les propriétaires du gîte de reproduction, quant à eux, ont accepté de signer le Contrat Natura 2000 avec l'Etat pour amé-



nager les combles de leur habitation et de participer, à hauteur de 20%, au financement des travaux, ceux-ci apportant une plus value à leur maison. Les travaux devraient être effectués dans le courant du mois de février. Ils consistent principalement à protéger, à l'aide de panneaux agglomérés, le sol des combles afin d'empêcher tout risque de détérioration du plafond du rez-de-chaussée par les déjections et la laine de verre isolant deux chambres aménagées sous les toits. Le coût de l'ensemble des opérations s'élève à 5666 euros.



... MAIS AUSSI PREMIÈRES DÉCEPTIONS

L'un des 10 sites d'hibernation, intégrés au site Natura 2000, est une cave voûtée, construite sous l'une des anciennes habitations composant le hameau de Forêt-Vieille, situé sur la commune d'Ambazac. L'ensemble des bâtisses, aujourd'hui toutes en ruine, était isolé au milieu d'une vaste chênaie-hêtraie. Malheureusement, celle-ci a subi le sort réservé de plus en plus couramment à ces peuplements dans les Monts d'Ambazac où, le taux de feuillus certainement encore trop élevé par rapport à celui du Plateau de Millevaches, semble insupportable pour les "gestionnaires" de la forêt. Profitant de subventions "reboisement après tempête", un propriétaire, désormais célèbre puisque déjà évoqué dans le dernier bulletin de liaison du C.R.E.N. pour avoir fait creuser un drain au sein d'une tourbière, a coupé à blanc 25 ha de boisement autour de la cave, pour replanter l'ensemble en Douglas (photo n°6). Il a par ailleurs profité de la présence de gros engins sur les lieux pour finir de faire tomber les quelques bouts de murs encore debout au-dessus de la cave et pour boucher son entrée à l'aide des pierres disponibles (photo n°7).

Une visite sur les lieux a permis de constater que la cave n'était pas écroulée et l'administration a fait pression auprès du propriétaire pour que celui-ci fasse le nécessaire pour restaurer l'accès au souterrain. Avec l'aide de 2 ouvriers mis à disposition par le propriétaire, la





cave a été rouverte en une journée (photo n°8 et 9) puis déblayée (photo n°10). Cependant, la conversion des boisements en surface reste une nouvelle fois à déplorer, en particulier dans le cas présent car les anciens peuplements devaient être exploités par les chauves-souris lors de leurs brèves périodes de réveils hivernaux.



Ces 25 hectares de coupe n'étaient pas inclus dans le périmètre Natura 2000, dont seule la cave faisait partie. Néanmoins, une dizaine d'hectares de hêtraie, incluse elle dans le site, a également été coupée à blanc sur un autre secteur. Ces deux exemples montrent un peu plus l'intense pression productiviste pesant sur les forêts feuillues des Monts d'Ambazac dont il faut craindre pour leur avenir.

PROCHAINES ÉTAPES

En début d'année 2004, une convention devrait être signée avec la C.O.G.E.M.A., propriétaire de deux gîtes d'hibernation sur la commune de Saint-Sylvestre, afin de les fermer de manière comparable. Le G.M.H.L. sera à nouveau maître d'ouvrage des travaux.

D'autres aménagements devraient être réalisés en courant d'année et nous tenterons de vous en tenir informés.

Des nouvelles de l'enquête reptiles.



De 2002 à 2003, le G.M.H.L. a entrepris une importante étude dans le but de préciser la répartition limousine de certains reptiles, de produire et de diffuser des produits de communication présentant toute la faune herpétologique régionale. Encore merci à la D.I.R.E.N., au Conseil général de la Haute-Vienne, au Conseil Régional du Limousin et à l'Europe pour leur soutien financier indispensable à la réalisation de ce projet.

Les recherches de terrain sont terminées depuis la fin de l'année dernière et le rapport d'étude, bientôt achevé, sera consultable au local de l'association.

Une plaquette de présentation des reptiles est déjà disponible, et bientôt également, un livret et un poster sur les 16 espèces de reptiles que compte la région.

Cette étude a eu des résultats très positifs et nous pouvons d'ores et déjà apporter de nombreux détails et explications sur la répartition régionale des espèces suivantes : Vipère péliade, Lézard des souches,

Lézard vivipare, Couleuvre verte et jaune, Couleuvre d'Esculape, Coronelle girondine et Lézard ocellé.

Faire connaître les reptiles n'est pas une chose négligeable pour protéger ces espèces (protégées de par la loi) et nul doute que cette campagne de communication envers ces espèces portera ses fruits.

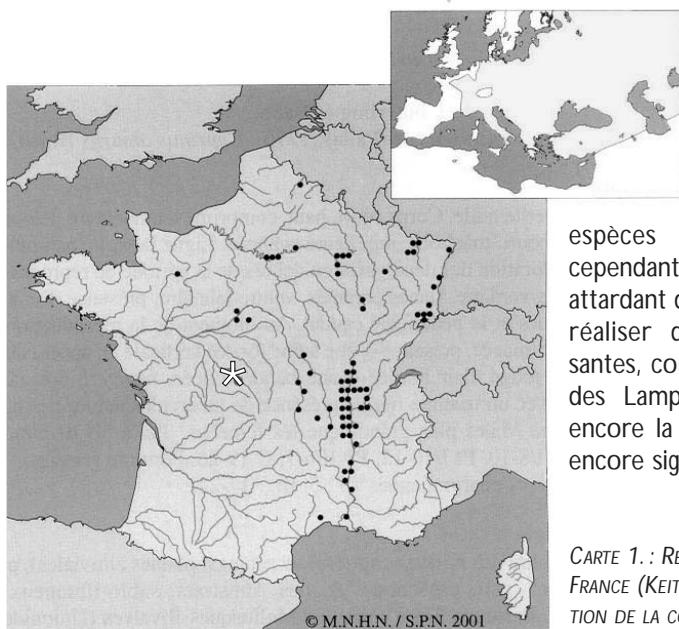
Nous voulons remercier également tous les nombreux bénévoles qui nous ont aidé, même un tant soit peu, dans cette démarche. Bien que cette étude soit maintenant pratiquement terminée, nous avons toujours besoin de votre engagement, même minime, pour engranger de nouvelles observations et encore mieux connaître le statut de notre faune sauvage.

C'est pourquoi, nous vous invitons à continuer à nous communiquer vos données naturalistes et restons à votre écoute pour vous guider dans vos démarches.

1^{ère} observation du **Pseudorasbora** e n L i m o u s i n

(*Pseudorasbora parva*)

Romuald DOHOGNE



Composée d'environ un tiers d'espèces exotiques introduites, la faune piscicole d'eau douce métropolitaine est souvent délaissée par de nombreux naturalistes. Les espèces indigènes mériteraient cependant plus d'intérêts et, en s'y attardant de temps en temps, on peut réaliser des observations intéressantes, comme par exemple la fraye des Lamproies de Planer, ou bien encore la découverte d'espèces non encore signalées au niveau régional.

CARTE 1. : RÉPARTITION DU PSEUDORASBORA EN FRANCE (KEITH & ALARDI, 2001) ET LOCALISATION DE LA COMMUNE DE CROZANT (☆)

© M.N.H.N. / S.P.N. 2001

PSEUDORASBORA ADULTE.



L'association

Indre Nature prévoit bientôt la réalisation d'un atlas départemental de répartition des reptiles et amphibiens. C'est pourquoi, je prospectais la zone limitrophe du département de l'Indre et de la Creuse. C'est sur ce dernier, sur la commune de Crozant que la découverte a été faite au printemps 2003. Le site est une mare circulaire d'environ 25 m² située en bord de route, la profondeur atteint ou dépasse 1 m, l'eau est très claire et les plantes aquatiques abondantes. Environ une trentaine d'individus ont été observés, bien qu'il doive y en avoir probablement beaucoup plus. La plupart d'entre eux étaient de petite taille, 25-30 mm, et une poignée d'entre eux atteignaient 50 à 60 mm. Cet échantillonnage, bien que peu précis, peut laisser penser que l'implantation de cette espèce dans ce site est encore récente, les adultes pouvant atteindre 110 mm.

Pseudorasbora parva est une espèce originaire du Japon, de Chine et de Corée ainsi que du bassin du fleuve Amour. Arrivé en Europe en 1960 avec des carpes d'élevages asiatiques, le *Pseudorasbora* occupe maintenant presque toute l'Europe. Noté la première fois en France dans les années 1970 dans la Sarthe, il vit actuellement dans

d e nombreux départements de l'est d'où il continue son extension (Rosecchi in Keith & Alardi, 2001). D'après le dernier atlas de répartition des poissons d'eau douce de France (voir carte jointe), ce poisson n'était pas encore connu du Limousin. Il semblerait alors qu'il s'agisse d'une nouvelle espèce pour la région. Elle s'adapte très bien en Europe et peut très rapidement se répandre à partir de quelques foyers de populations isolés. Le bassin de la Creuse était encore épargné par cette espèce invasive et il pourrait être opportun qu'il le reste le plus longtemps possible. L'impact du *Pseudorasbora* sur la faune locale est encore peu connu mais si l'on peut éviter une catastrophe de plus, cela ne serait pas négligeable. La mare occupée se situe en interfluve, en bordure ouest de la vallée de la Creuse et elle n'est pas en liaison avec le réseau hydrographique. Ce faisant, il se pourrait que cette population soit encore isolée et aisée à maîtriser avant une éventuelle dispersion par d'autres moyens (aviaire par exemple).

BIBLIOGRAPHIE :

KEITH P. & ALARDI J., 2001 - Atlas des poissons d'eau douce de France. Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris. 387 p.



ISTOIRES

Valérie BOMBEAUX ⁽¹⁾

REPTILIENNES

Qui n'a jamais entendu parler dans sa jeunesse « d'untel » du village, brave et fort qui aurait terrassé un monstre rampant de 3 mètres de long au péril de sa vie alors que l'animal n'était bien souvent qu'un orvet inoffensif, pas même un vrai serpent mais un lézard sans pattes ? Qui ne se souvient pas d'avoir marché dans ces hautes herbes où l'on nous conseillait le port de bottes ou de frapper le sol avec nos semelles, un bâton et dans lesquelles nous avançons avec prudence comme dans une jungle pleine de bêtes féroces prêtes à se jeter sur nous ? Qui ne se rappelle pas de ces contes fabuleux évoquant des serpents géants de mer ou de caverne, ailés ou non, du *Basilic*, du monstre du Loch Ness, de *Mélusine*, de la *Vouivre* ou de la *Mandragore* ?

Faites-vous partie de ceux dont la chair frémit et se glace à la seule évocation des mots reptile, serpent, vipère ou bien est-ce que s'éveillent votre fascination et votre curiosité ?



Qu'ils soient l'objet de répulsion ou de vénération, les reptiles nous laissent rarement indifférents. De nombreux objets sculptés les représentant attestent que les Celtes leur vouaient un culte. Les serpents sont liés à Esculape, Dieu Romain de la médecine, copié sur Asklépios, Dieu grec de la même discipline. Romains et Grecs en gardaient en captivité dans leurs temples consacrés aux Dieux de la médecine. Le *caducée* des médecins et des pharmaciens est un faisceau de baguettes autour duquel s'enroule le serpent d'Asklépios.

Le christianisme a fait du serpent l'incarnation du mal, le symbole de la tentation diabolique et de la dépravation sexuelle depuis que le serpent a tenté Eve et que l'homme a été chassé du Paradis. Dans la Bible, Dieu s'adresse ainsi au serpent : « Tu seras maudit

entre toutes les bêtes de la terre, tu marcheras sur ton ventre et tu mangeras de la poussière. ». Reptile vient du latin *reptila* : ramper.

Le serpent est celui qui hypnotise et conduit à la mort. Cela nous renvoie à la « Méduse », l'une des trois *gorgones* à la chevelure de serpents qui avait le pouvoir de pétrifier tout humain qui la fixait. Dans la réalité, les accidents mortels liés aux serpents restent rares et leur venin comme celui des amphibiens est utilisé par la médecine. Les thériaques (du grec, bête féroce), alcool de vipère, remèdes à base de reptiles existent depuis des temps reculés et dans toutes les cultures. Les reptiles et principalement les serpents subissent encore des persécutions dues à leur mauvaise réputation et sont souvent tués parce qu'ils sont considérés comme dangereux. Dans nos régions comme ailleurs et dans un passé pas si lointain, ils ont été longtemps associés à la sorcellerie, au diable et au mauvais sort.



VOICI DES LÉGENDES LIMOUSINES SUIVIES DE QUELQUES PROVER- BES OU CROYANCES LIÉS AUX REPTILES.

LA MANDRAGORE.

La Mandragore avait un corps et des pattes de lion, une tête humaine et une queue de serpent. Dans d'autres versions, c'était un serpent terrifiant de « 50 pieds de longueur ». Elle errait autour de Bussière-Boffy et terrorisait la population. Elle exigeait de jeunes vierges comme nourriture. Comme elle dévastait les campagnes, les Consuls de Limoges finirent par lui offrir une jeune fille par mois pour calmer son appétit féroce. Un jeune homme courageux, Guyot de Saint-Quentin qui apprenait le métier des armes à Mortemart, voulut sauver la femme qu'il aimait et attaqua la bête près de la butte de Frochet, la blessant grièvement. La Mandragore alla se noyer dans l'étang de l'Eaupéride.

LA MANDIAGORE DES AVA- RES LIMOUSINS DE L'AN- CIEN TEMPS

(A. Boisse, Saint-Priest-sous-Aixe).

C'était un serpent-couleuvre à collier que le diable donnait à ceux qui concluaient des pactes avec lui. Elle habitait le four de son propriétaire qui la nourrissait de lait. Le jour de Noël, il devait la porter à la messe et lui sortir la tête pour qu'elle puisse fixer l'hostie. Il fallait alors quitter l'église et elle pondait des louis d'or. Quand l'avare sen-

tait qu'il allait mourir, il demandait à son aîné d'allumer le four. La mandigore sortait et se faisait caresser une dernière fois par son maître qui la renvoyait ensuite dans son four ou elle brûlait stoïquement.

LE CINGLAR.

« Lou Singlhan » ou « Singlhar » était le nom donné selon les endroits à la couleuvre d'Esculape ou à la couleuvre verte et jaune. Elle était, disait-on « longue comme un fouet », grimpait aux arbres et était capable de sauter « 7 planches de labour », environ 4 m 50. Lorsqu'elle vous avait repéré, il ne fallait surtout pas rester à découvrir dans un champ mais suivre le fond d'une raie, sinon elle vous attrapait en quelques bonds.

LE LIÔ.

Dans l'est de la Haute-Vienne, une couleuvre légendaire nommée « le Liô » se cachait dans les ruines et hantait aussi les dolmens comme à la Tamanie dans la commune d'Oradour-sur-Vayres. Elle correspondrait à la couleuvre verte et jaune, appelée aussi barboto (à Mézières) ou sar (sud et sud-est 87).

LA LÉGENDE DE THOURON.

Un soir de décembre 1814, un élégant atelage arriva à Thouron et franchit le portail du château. Un vieux monsieur, monsieur Eudel, accueillit une jeune et belle dame, Dame Henriette de Wesbeck, suivie de sa femme de chambre. Elle décéda peu de temps après. Elle fut embaumée et ensevelie avec ses bijoux dans un cercueil de verre. Monsieur Eudel lui rendait visite tous les jours. Un soir, il aperçut un serpent enroulé autour du cou de la morte et fit alors murer le tombeau. Il vendit son domaine.

LE ROCHER DU SERPENT.

(Rapportée par Jeanne de Sazilly).

Les habitants des communes d'Egletons et de Rosiers étaient terrorisés par un serpent géant qui les dévorait ou

les mordait, et qui avait élu domicile dans un rocher entre les 2 communes.

Un jour, un soldat monta sur une mule, accompagné d'un enfant s'arrêta à hauteur du rocher, l'enfant voulant cueillir des fleurs. Le serpent surgit, prêt à dévorer le jeune garçon. Aussi, le soldat

combattit la bête bravement et la terrassa. Le serpent eut le temps de le piquer avant de trépasser. L'homme se sentant mourir demanda qu'on rapatrie son corps à Tulle, sa ville natale après sa mort. Les habitants de la région reconnaissants exaucèrent ce vœu. Depuis, la roche du serpent a gardé les empreintes de la mule, du pied du soldat, de celui de l'enfant et celle d'un cercle traversé par une trace de lance.

MOUSSE-GAGNET.

(Rapportée par A. Thevenot).

Au 15ème siècle, le fossoyeur Urbain Gagnet vivait pauvrement à la Souterraine avec ses 2 fils. Le 24 décembre 1556, il conseilla à ses fils de sonner longtemps les

cloches pour célébrer Noël et leur dit qu'il devait s'absenter durant la nuit et qu'ils seraient sûrement riches le lendemain. Au lieu-dit « la croix des chemins », existait un souterrain qui renfermait un trésor et s'ouvrait la nuit de Noël. Personne n'en était jamais revenu. Quand les cloches sonnèrent, il pénétra dans le souterrain et remplit son sac d'or et de pierres précieuses. Il fut enfermé et se crut mort. Il se réveilla au bout d'un mois. Des chauves-souris s'agrippaient à son crâne, des insectes couraient sur sa peau, une mousse verte recouvrit son corps et serpents, lézards, crapauds et scorpions vinrent y élire domicile. Urbain put sortir un an après avec son or. Un spectre lui dit qu'il se nommerait maintenant mousse-gagnet. Ses fils ne le reconnurent pas et le sac ne renfermait plus que des ossements. Mousse-gagnet se traîna au cimetière pour y mourir. Ses fils l'enterrent avec les os du sac derrière le pilier de la porte du cimetière. Le lendemain, la figure de mousse-gagnet s'était gravé sur le pilier. Mousse-gagnet était le gardien du cimetière et sa figure de pierre effraya longtemps les enfants.

LE ROCHER DE LA BARTINAUDE.

(Rapportée par Docteur H. Taguet).

Ce rocher fait partie d'un amas de rocher situé à 300 m de la route de Saint-Yrieix-Le-Dejalat (canton d'Egletons).

Le rocher était habité par le géant Bartinaud et sa femme Bartinaude. Quand l'armée du roi mit la main sur Bartinaud, il cria à sa femme de fermer la porte et la géante y dort depuis des siècles. Un jour, un énorme serpent sortit d'une fissure et déposa des pièces d'or sur le tablier d'une bergère qui séchait au



soleil. La bergère s'empara du trésor et poursuivie par le serpent, ne dut son salut qu'à la Corrèze, à son origine, qu'elle mit entre elle et lui.

Un parisien voulut percer le mystère du rocher et vint avec des ouvriers. Quand ils voulurent ouvrir la porte, un bruit effroyable retentit dans la caverne. Les yeux flamboyants d'une bête rouge apparurent dans la fissure et les ouvriers épouvantés s'enfuyèrent.

LES TROUS DES FÉES.

La tradition rapporte que les trous ne sont que le commencement d'une galerie menant à un palais souterrain, habité par un génie puissant. Il est âgé et beau, vêtu de blanc. Il porte une barbe blanche et une couronne sur la tête. Pour accéder jusqu'à lui, il faut d'abord passer devant l'ancre de la fée, moitié lion, moitié serpent. Elle crache des flammes, paralyse l'imprudent de ses yeux et l'avale. Aussitôt, le ventre de la fée devient transparent. Le génie arrive alors, regarde l'avalé et décide si la fée doit recracher ou non sa victime. Celui qui peut ressortir est devenu jeune et beau et le génie lui donne un talisman pour tout réussir. Le proverbe limousin « sortir du trou de la fée » signifie être né coiffé ou plus couramment être née sous une b o n n e étoile.



PROVERBES ET CROYANCES DIVERS LIÉS AUX REPTILES.

Les serpents ont la réputation d'entrer dans les maisons, de s'approcher des bébés, de s'enrouler autour de leur corps et de les étouffer.

La couleuvre est appelée « la testa vacha » et a la réputation comme les crapauds de têter les vaches. Pour l'en empêcher, il fallait suspendre un lézard vivant dans l'étable.

Les orvets assimilés aux serpents étaient tout autant redoutés comme en témoigne ce proverbe ; « Si lo vanuei ovio dous ovei e lou sarpen sas dens, li aurio pus un chrétien », si l'orvet avait des yeux et la couleuvre des dents, il n'y aurait plus un vivant.

Les lézards étaient mieux considérés que les serpents. Dans la croyance populaire, leur queue portait bonheur. (Celle du petit lézard gris). Ils passaient pour sauver les hommes des morsures des vipères en attaquant les reptiles menaçants.

En sorcellerie, si vous vouliez jeter un mauvais sort à quelqu'un, vous deviez cacher « une charge » qui pouvait être un lézard ou un serpent sur la trajectoire de votre victime ou sur le seuil de sa maison.

Lorsqu'une vipère vous avait mordu, il fallait piquer tout le tour de la morsure avec un « chardon pique de crapaud », (la datu- ra ?). Après le traitement, la vipère mourrait.

PROVERBES & EXPRESSIONS :

« Los madias sautom, ve far aurage » : si les orvets sortent, il va faire orage.

« Qu'es` na rapieta, es magre coma` n` esgrinjòla » se dit d'un jeune homme gringalet.

« Es enrajat coma un lesert », (enragé comme un serpent.)

« Es verd coma un lusert ».

« Il pleut, il fait beau, c'est la fête aux serpents », (Saint Pardoux.)

Yves Lavalade dans son « guide occitan de la flore, Limousin-Marche-Périgord » note que la mention du serpent signifie souvent que la plante est sauvage et présente peu d'intérêt pour l'homme. L'Alkékenge par exemple qui se développe dans les haies et les décombres est nommée « l'erba de serp ». La jacinthe des bois est appelée « la lissa de barbota » ou l'ail de la couleuvre. La gesse sans feuilles ou pois de serpent : « lo peseu de serp » donne des graines contenues dans une gousse qui peuvent être toxiques pour le bétail. Le sceau de Salomon ou « le muguet de serp » est toxique...

QUELQUES NOMS

OCCITANS DE SERPENTS

(d'après Yves Lavalade.)

L'ORVET : (du latin, orbus : aveugle), l'ana-dueln (19-23), l'enduelh (19), l'aduelh (19, 87).

LE LÉZARD : lo lusert pour le lézard vert.

LE LÉZARD GRIS DES MURAILLES : rapieta, esgrinjòla, la grisòla, la luserta (19), la serpauda (87), la sargate (Basse-Marche).

LA COULEUVRE : la colobra, la barbòta, la cou-blanc (à collier).

LE SERPENT : la serp et nombreux dérivés comme serpilhos : lieu infesté de serpents, serpejar, serpentar (serpenter), espolha-serp (19, qui dépouille les serpents) : la lucane...



LEXIQUE :

Caducée : attribut d'Hermès formé d'une baguette entourée de 2 serpents et surmontée de 2 ailerons. Symbole de la paix.

Gorgones : monstres de la mythologie grecque dont les têtes étaient entourées de serpents. La Méduse était la seule mortelle ; Persée lui trancha la tête et l'offrit à Athéna.

Basilic : du grec, basilikos, royal. Ce serpent mythologique était issu d'un œuf pondu par un coq et couvé par un crapaud. Son regard avait la faculté de tuer.

Vouivre : animal fabuleux mi-femme, mi-serpent ou serpent ailé, d'origine celtique qui hante puits et étangs de Bourgogne et vient s'abreuver dans les fontaines.

Mélines : Personnage fabuleux, fille d'une fée. Elle pouvait le samedi métamorphoser ses membres inférieurs en queue de serpent. Elle épousa le Comte Raymondin qui accepta de ne jamais la voir le samedi et elle lui fit construire le château de Lusignan. (Département de la Vienne.) Un jour, il la surprit au bain et elle sauta par la fenêtre en poussant un cri affreux.

Bulletins de la Société d'Ethnographie du Limousin, de la Marche et des régions voisines (S.E.L.M), 1965 - numéro 10, 1970 - numéros 38 et 39.

De SAZILLY J.,- Légendes limousines .Ed. Laffite Reprints.

DOHOGNE R., Guide des reptiles de l'Indre. Indre et Nature.

ETHNOLOGIA, Revue d'ethnologie et des sciences sociales des pays du massif central, 1983, numéros 25, 26, 27, 28.

G.M.H.L., 2000 - Atlas des mammifères, reptiles et amphibiens du Limousin.

GOURSAUD A., 1978 - La société rurale traditionnelle en Limousin, tome 3. Ed. Maisonneuve et Larose.

GRUBER U., 1992 - Guide des serpents d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Ed. Delachaux et Niestlé.

GUYOT F., 1994 - Les pierres à légendes du Limousin, *Ethnologia, Etudes Limousines*. S.E.L.M. n°65/68.

LACONCHE G., 1990 - Légendes et diableries de Haute-Vienne. Ed. Verso.

LAVALADE Y., 2002 - Guide occitan de la flore, Limousin-Marche-Périgord. Ed. Lucien Souy.

LAVALADE Y., 1997 - Bestiaire Occitan. Ed. de la Veytizou.

LOUTY P., 1990 - Limousin ensorcelé ?, Ed. de La Veytizou.

MATZ G. et WEBER D., 1999 - Guide des amphibiens et des reptiles d'Europe. Les guides du naturaliste. Ed. Delachaux et Niestlé.

MORAND A., 2001 - Amphibiens et reptiles, écologie et gestion. Med. West, Tour du Valat.

SCIENCES et NATURE, 1999 - « Animaux sauvages, spécial reptiles », Numéro 7.

TAGUET H (Docteur), 1907 - Usages et croyances populaires en Haut-Limousin. *Lemouzi* n°131.

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES ET POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES REPTILES

ASCARIDIOSE

CHEZ UN ÉPERVIER

Le 29 mars 2003,

**Isabelle PRADIER
trouve un Epervier
d'Europe (*Accipiter
nisus*) mort à
Puyrenon de
Flavignac (87),
vraisemblablement
heurté par un
véhicule. Il s'agit
d'un mâle de pre-
mière année.**

Par curiosité, et comme souvent quand cela est possible, une autopsie est réalisée.

- L'oiseau est maigre : absence totale de graisse sous-cutanée et péritonéale.

- Les testicules (L = 3 mm) sont plats et au repos.

- L'estomac contient les restes au trois quarts digérés d'un petit passereau non identifié. Par contre, la présence dans l'estomac de deux vers *Ascaris (Ascaridia galli)* nous encourage à examiner le contenu du tube digestif. En deux endroits il présente un renflement en « hernie de chambre à air ». L'incision laisse apparaître un épaissement et une forte inflammation de la muqueuse intestinale ainsi que deux « bouchons » d'ascaris comprenant en tout une quarantaine de parasites.

La présence d'autant de parasites dans le même animal sauvage est rare. Dans le cas présent, l'oiseau était très maigre mais son poids (121 g) s'inscrit toutefois dans la fourchette normale (110 – 170 g, Paul GEROUDET, 1979).



Le cycle de vie d'*Ascaridia galli* est simple et direct. Les adultes pondent des œufs qui sont éliminés dans les fientes de l'oiseau. L'infestation se fait alors par ingestion de nourriture souillée (surtout dans les conditions d'élevage et de captivité). Les larves éclosent dans le proventricule puis vivent librement dans le duodénum. Elles deviennent matures en 27 à 30 jours.

Dans le cas d'un oiseau ornithophage comme l'épervier, l'infestation se fait plutôt par ingestion d'une ou plusieurs proies parasitées. Certains rapaces avalent leur proie entière. Celle-ci, une fois digérée, l'oiseau régurgite sa pelote contenant poils, plumes, dents et os, ainsi que la plupart des parasites adultes de la proie. En effet, les ascaris vivants résistent aux sucs digestifs et sont rejetés dans et autour de la pelote (J'ai ainsi trouvé une pelote fraîche d'Effraie contenant les restes d'un Merle noir et de deux ascaris encore vivants !). Quant à lui, l'épervier n'avale pas directement ses proies mais les dépèce en faisant des plumées. Après avoir mangé en premier les parties musculaires (pectoraux), il consomme tout de même parfois les organes et les viscères (notamment le tube digestif et son contenu). C'est de cette façon qu'il ingère les parasites adultes, larves et surtout œufs qui vont l'infester.

On peut se demander si ce parasitisme aurait pu provoquer la mort de cet oiseau. La première action des ascaris est une spoliation nutritionnelle transtégumentaire. Sans minimiser les carences que cela produit, c'est rarement mortel. Avec le temps, un équilibre s'établit, l'hôte développe une immunité relative à ses parasites et va progressivement en limiter leur multiplication

et même, parfois, les éliminer plus ou moins complètement. Par contre, la deuxième action pathogène est d'ordre mécanique. Du fait de leur nombre, de leur mobilité et de l'inflammation de la muqueuse, on peut aboutir à des perforations intestinales. La mort survient alors rapidement par péritonite ou choc endotoxinique.

On ne peut donc pas préjuger de l'avenir de cet épervier qui, de toute façon, est mort le ventre plein, percuté par une voiture !...



BIBLIOGRAPHIE

FOWLER, 1993 - Zoo and wild animal medicine.

GEROUDET P, 1979 - Le rapaces diurnes et nocturnes d'Europe. Ed. Delachaux et Niestlé.

PAZIAULT J.-F, 2003 - Méthode de comptage in situ des oxyures. Le proctologue de terrain (à paraître).

TEULIERE J.-M, 2000. - Anabolisants et Ténias : comment équilibrer ses performances à vélo. Vélo Mag, nov.

Carles DE ANDRES RUIZ

Département de Géographie - Université de Limoges

L'énergie éolienne :

UNE SOURCE D'ÉNERGIE RENOUVELABLE EN DÉVELOPPEMENT

1. Introduction : la consommation française d'énergie

Nous sommes tous des grands consommateurs d'énergie. Quand nous faisons un déplacement en voiture, quand nous appuyons sur l'interrupteur pour éclairer la maison ou quand nous prenons une douche le matin, nous consommons des énormes quantités d'énergie. C'est la première chose qu'il faut comprendre pour réaliser une analyse précise du développement actuel de l'énergie éolienne.

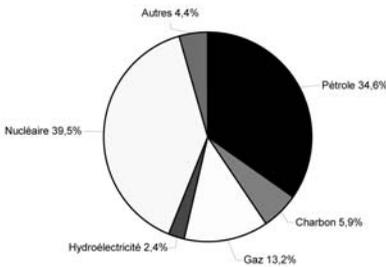


A black and white photograph showing a close-up, low-angle view of a wind turbine's nacelle. The nacelle is a large, cylindrical structure that houses the generator and gearbox. It is mounted on a vertical shaft. The text "ENERGIE 2030" is printed in bold, black letters on the side of the nacelle. Below the nacelle, there is a circular maintenance platform with a metal railing. Two people are visible on the platform, appearing to be working on the turbine. The background is a clear, light sky. The overall composition is dramatic, emphasizing the scale and industrial nature of the wind turbine.

ENERGIE 2030

La figure 1 montre l'origine de l'énergie primaire consommée en France en 1999. Nous pouvons observer dans ce tableau que l'énergie nucléaire est la source d'énergie la plus employée dans le pays. L'énergie nucléaire satisfait presque 40 % de notre consommation d'énergie. Le pétrole, malgré les crises, est encore une source d'énergie très utilisée en France, notamment pour les transports (34,6 % de notre consommation). Le gaz et le charbon le suivent, le premier satisfait 13,2 % de la consommation, et le deuxième 5,9 %. Finalement, nous pouvons voir que les sources d'énergie renouvelable (SER) représentent une très petite partie dans le camembert énergétique. L'hydroélectricité satisfait 2,4 % de notre consommation et les autres SER, principalement la biomasse, 4,4 % de l'énergie consommée.

FIGURE 1 : ORIGINE DE L'ÉNERGIE PRIMAIRE CONSOMMÉE EN FRANCE (1999)

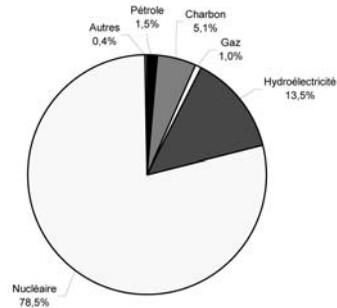


SOURCE : EUROSTAT

En ce qui concerne les sources d'énergie utilisées pour la production d'électricité, la situation est tout à fait différente. La figure 2 montre la structure de la génération

électrique de la France en 1999. A cette date là, l'énergie nucléaire était à l'origine de la plus grande partie du courant généré en France (78,4 % de la production), l'hydroélectricité apportait 13,5 % de la production, le charbon 5,1 %, le pétrole 1,5 % et le reste (0,4 %) les SER.

FIGURE 2 : STRUCTURE DE LA GÉNÉRATION ÉLECTRIQUE DE LA FRANCE (1999)



SOURCE : EUROSTAT

2. Les Sources d'Énergie Renouvelables (SER)

Les principales sources d'énergie renouvelables sont :

- L'énergie solaire
- L'énergie hydroélectrique
- L'énergie marémotrice
- L'énergie géothermique
- La biomasse
- L'énergie éolienne

Ces sources d'énergie ont été utilisées par l'homme depuis longtemps. Elles ont été remplacées par d'autres sources d'énergie durant la Révolution Industrielle, mais actuellement on entend parler d'elles de plus en plus. Pourquoi ?

En premier lieu, les graves impacts sur l'environnement des sources d'énergie conventionnelles (charbon, pétrole, gaz et uranium) comme l'effet de serre, les pluies acides ou la génération de résidus radioactifs, nous ont encouragés à chercher d'autres sources d'énergie qui présentent des impacts moins graves sur l'environnement. En effet, les sources d'énergie renouvelables ont été longtemps considérées comme « alternatives » car elles sont une véritable alternative au modèle énergétique actuel.

En deuxième lieu, les SER sont les seules qui peuvent nous aider à atteindre le développement durable grâce à son caractère inépuisable. Les réserves d'énergies fossiles sont limitées. Nous allons assister à la fin du pétrole. Le charbon et le gaz dureront peut-être un peu plus mais pas toujours, et c'est aussi le cas de l'uranium.

Finalement, les SER constituent des enjeux géostratégiques majeurs. L'Europe importe actuellement 50 % de l'énergie qu'elle consomme. La dépendance de l'extérieur est énorme. Si les pays du golfe persique décidaient demain de ne plus nous vendre du pétrole, nous aurions de graves problèmes. Les SER peuvent nous aider à diminuer cette dépendance de l'extérieur.

3. L'énergie éolienne

3.1 Une source d'énergie utilisée par l'homme depuis longtemps

Depuis longtemps l'homme a su tirer profit des vents.

La navigation à voile est le premier exemple d'utilisation du vent par l'homme. Elle était déjà connue dans l'ancienne Egypte, 4.500 ans av. JC. Les Phéniciens, les Grecs et surtout les Romains ont parcouru la Méditerranée grâce à l'énergie éolienne et ils se sont servis de cette source d'énergie pour transporter des lourdes marchandises. Christophe Colomb ne serait jamais arrivé en Amérique sans l'aide des vents alizés.

Les moulins à vent sont apparus en Europe vers le XII^e siècle au Sud de l'Angleterre. Ils étaient utilisés pour moudre le grain, qui était une tâche très dure dans les sociétés anciennes, pour le pompage d'eau nécessaire à l'assèchement des terres où l'excès d'eau empêchait l'activité agricole (Pays Bas). Pendant le Moyen Age, les moulins à vent se sont répandus partout en Europe, de l'Espagne au Danemark. Parfois, le manque d'eau (Provinces de Castilla et Mancha – Espagne) ou le manque de chutes d'eau (Danemark) ne permettait pas l'existence de moulins hydrauliques. Il faut garder à l'esprit aussi que les moulins à vent n'étaient pas au départ un privilège du seigneur, et donc, ils étaient un moyen efficace pour échapper aux abus de la société féodale.

FIGURE 1 : LE MOULIN DE LA MOTHE (LOT)

Carles de Andrés Ruiz



Les figures 1 et 2 montrent des moulins à vent. La première photographie représente le Moulin de la Mothe (Lot). La deuxième est un extrait de la Carte de Cassini (S. XVIII) du Sud de la Corrèze où on peut distinguer clairement trois moulins à vent près de la commune de Noailles.

3.2 Une source d'énergie en pleine croissance en Europe

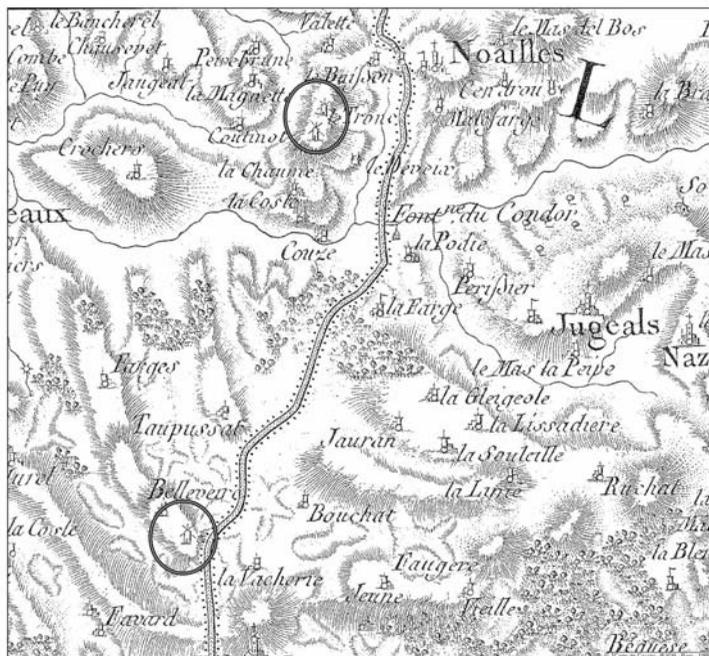
L'énergie éolienne est actuellement en plein développement en Europe et au monde. Il s'agit de la source d'énergie qui connaît la croissance la plus importante sur la planète mais il faut garder à l'esprit que 87 % de la capacité de production d'énergie d'origine éolienne mondiale est

installée en Europe.

Le tableau 1 montre la capacité de production éolienne installée

en Europe le 1^{er} juin 2003. L'Allemagne est le pays leader avec presque 13.000 MW de puissance éolienne, suivi de l'Espagne (5.000 MW) et du Danemark (3.000 MW). La France est l'un des pays qui est le plus en retard en Europe (220 MW) malgré l'énorme potentiel éolien de son territoire (le deuxième de l'Europe après le Royaume-Uni).

FIGURE 2 : CARTE DE CASSINI DU SECTEUR DE BRIVE (S. XVIII)



SOURCE : IGN

Pour pouvoir faire une comparaison, en France il y a 19 sites nucléaires avec une production de 62.950 MW (34 réacteurs de 900 MW, 20 réacteurs de 1.300 MW et 4 réacteurs de 1.450 MW). Théoriquement les 13.000 MW de puissance éolienne installés en Allemagne pourraient produire la même électricité que 14 réacteurs nucléaires de 900 MW. Cependant, cela n'est pas tellement évident. Un aérogénérateur travaille entre 2.500 et 3.500 heures à pleine puissance durant une année, par contre, un réacteur nucléaire est construit pour fonctionner à pleine puissance les 8.760 heures de l'année et il n'est arrêté qu'en cas de recharge en uranium, de panne ou de manque d'eau pour le refroidissement (canicule 2003).

TABLEAU 1 : PRODUCTION ÉOLIENNE INSTALLÉE EN EUROPE LE 1^{ER} JUIN 2003 (MW)

| | |
|-------------------------|--------|
| <i>Allemagne</i> | 12.836 |
| <i>Espagne</i> | 5.060 |
| <i>Danemark</i> | 2.916 |
| <i>Pays-Bas</i> | 803 |
| <i>Italie</i> | 800 |
| <i>Royaume-Uni</i> | 586 |
| <i>Suède</i> | 364 |
| <i>Grèce</i> | 354 |
| <i>France</i> | 220 |
| <i>Autriche</i> | 219 |
| <i>Portugal</i> | 217 |
| <i>Irlande</i> | 137 |
| <i>Belgique</i> | 56 |
| <i>Finlande</i> | 41 |
| <i>Luxembourg</i> | 16 |
| <i>Union Européenne</i> | 24.626 |

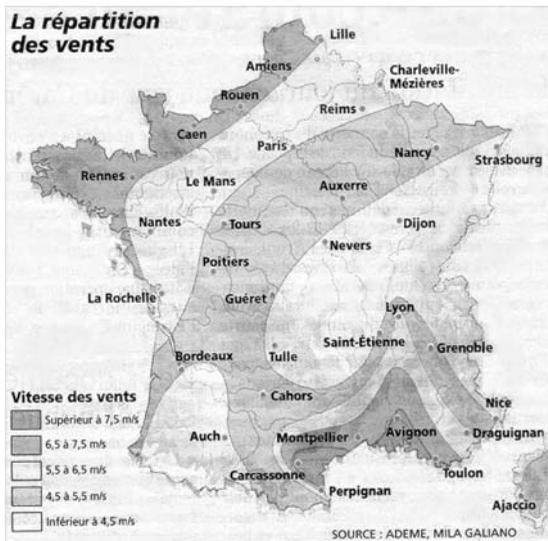
En France, l'énergie éolienne connaît actuellement un essor important. Les projets de parcs éoliens se multiplient sur tout le territoire national. Les raisons de cette vague de projets sont surtout économiques. L'arrêté du 8 juin 2001 fixe les conditions d'achat de l'électricité produite par les installations utilisant l'énergie mécanique du vent. Le prix de rachat du courant est assez intéressant pour les petits et moyens producteurs d'électricité. Le courant issu des parcs éoliens de puissance inférieure à 12 MW est payé 0,0838 /kW/h pendant les cinq premières années (après il peut être inférieur). En principe, ce prix de rachat permet de rentabiliser une installation éolienne en 6-7 années et la durée de vie de ces installations est d'au moins 15 années.

Le Limousin, n'échappe pas à cette vague de projets. La DIREN avait recensé au printemps 2003 environ 30 projets éoliens dans la région. Ces projets se concentrent spécialement dans les secteurs montagnards (Plateau de Millevaches, Monts d'Ambazac, Monts de Blond, etc.) mais il y a aussi quelques projets sur les plaines du nord de la région. Actuellement, seul un permis de construire a été accordé en Limousin (projet éolien de Peyrelevade en Corrèze).

3.4 L'emplacement pour un parc éolien

Trouver un emplacement pour l'installation d'un parc éolien n'est pas facile. Logiquement, l'existence d'une source de vent intéressante est la première condition nécessaire pour l'implantation d'aérogénérateurs. De la même façon que personne n'installerait un panneau solaire sous l'ombre d'un arbre, les aérogénérateurs ne peuvent pas être à l'abri du vent. La carte 1 montre les vitesses moyennes du vent en France. Sur la carte on voit les régions où le potentiel est le plus important. Le littoral de la Bretagne et de la Normandie ainsi que le littoral du Languedoc-Roussillon et de Provence-Côte-d'Azur sont les régions les mieux exposées aux vents. Cependant, la ressource vent est très variable à l'échelle locale. Certaines régions, à priori peu ventées comme le Limousin ou l'Auvergne, peuvent présenter des secteurs avec un potentiel éolien intéressant.

CARTE 1 : POTENTIAL ÉOLIEN DE LA FRANCE



SOURCE : ADEME, EUROPEAN WIND ATLAS

La grande question est : où implanter des parcs éoliens ? Les considérations à prendre en compte sont nombreuses et très différentes, de natures techniques, environnementales, urbanistiques, etc. Ce sont les administrations qui doivent donner une réponse avec des politiques d'Aménagement du Territoire. En effet, depuis juin 2003, la législation française recommande aux régions et départements la mise en place de schémas éoliens qui rationalisent le développement de l'énergie éolienne.

- Les principales **considérations techniques** à prendre en compte pour les sites éoliens sont les suivantes :

A) LA PROXIMITÉ DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Les réseaux électriques de haute tension (HT), transportent le courant entre les centres de production et les centres de consommation, qui se trouvent normalement éloignés les uns des autres. On considère comme réseaux HT ceux qui transportent l'électricité à une tension comprise entre 63.000 et 400.000 volts. En France, ces réseaux HT sont très développés en raison de la production très centralisée d'électricité (dix-neuf sites nucléaires équipés avec plusieurs réacteurs produisent presque 80 % de l'électricité française). Des milliers de Km de réseaux HT et plus de 240.000 pylônes sont nécessaires pour transporter ce courant sur le territoire national.

Normalement, les parcs éoliens envoient l'électricité produite sur les réseaux électriques de moyenne ten-

sion (MT). On considère comme réseaux MT ceux qui transportent l'électricité à une tension comprise entre 20.000 et 63.000 volts. Ces réseaux distribuent l'électricité à échelle régionale et locale. Les points de raccordement des parcs éoliens sont très fréquemment des lignes de 20.000 volts et des postes de transformation 20.000 / 63.000 volts. La production des parcs éoliens est alors intégrée dans les réseaux électriques régionaux et locaux. Très exceptionnellement, le raccordement peut être réalisé sur des lignes à 63.000 volts.

B) L'ACCESSIBILITÉ DU SITE ÉOLIEN

Une installation éolienne ne doit pas être trop éloignée des voies de communication. Le transport des aérogénérateurs se réalise par camions et pour le montage interviennent des grues de plus de 300 tonnes. Ces engins ne peuvent pas circuler partout. Les rayons de courbure, les pentes ou la largeur des voies d'accès au parc doivent être sérieusement pris en compte. Un site éolien de mauvaise accessibilité demandera des travaux d'aménagement qui ont un coût économique et environnemental supplémentaire pour le projet éolien.

- Les **considérations environnementales** à prendre en compte pour les sites éoliens sont nombreuses.

Les principaux impacts sur l'environnement des parcs éoliens sont *l'impact paysager* (les aérogénérateurs sont très visibles en raison de leur énorme taille), *l'impact sonore* (les aérogénérateurs constituent une source de bruit) et *l'impact sur la faune et la flore* (les aérogénérateurs peuvent augmenter la mortalité d'oiseaux,

gêner les animaux et leur implantation peut être pernicieuse pour certaines plantes). Ces effets doivent être analysés avec précision dans l'étude d'impact qui accompagne un projet éolien.

Le respect de l'environnement local doit donc être une condition indispensable pour tout projet éolien. Les espaces protégés ou connus pour leur richesse naturelle comme les ZNIEFF, les ZICO ou les SIC sont à éviter pour l'implantation de parcs éoliens ainsi que les espaces de haute valeur paysagère. La proximité de monuments historiques classés ou de sites archéologiques doit être prise en compte aussi.

Depuis l'année 2003, la réalisation d'une étude d'impact et d'une enquête publique sont devenues obligatoires pour tout projet éolien de plus de 2,5 MW. La même loi fixe les conditions pour la remise en l'état du site après l'exploitation.

- Les **considérations urbanistiques** à prendre en compte pour les sites éoliens sont aussi très importantes.

La proximité d'habitations peut être une contrainte pour un projet éolien. Les nuisances dérivées des installations éoliennes (nuisances sonores, visuelles ou lumineuses) peuvent gêner les habitants d'un espace. Normalement, les promoteurs éoliens installent les aérogénérateurs à une distance minimale de 500 mètres par rapport aux habitations.

La planification urbanistique des communes est aussi très importante. Les communes dotées d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme) ou d'un POS (Plan

d'Occupation des Sols) devront réaliser sûrement des modifications de ces documents pour permettre l'implantation de parcs éoliens.

Les couloirs aériens réservés pour l'aviation civile ou militaire, ainsi que les couloirs réservés à la transmission d'ondes de radio ou télévision doivent aussi être pris en compte pour l'installation d'aérogénérateurs.

3.5 Synthèse des avantages et des inconvénients des parcs éoliens

A) AVANTAGES DE L'ÉNERGIE ÉOLIENNE

- L'énergie éolienne est « propre et renouvelable »

La génération d'électricité à partir de l'énergie du vent ne produit ni déchets ni gaz à effet de serre. Les impacts sur l'environnement de l'énergie éolienne (paysage, bruit, flore et faune) sont à échelle locale et ne peuvent pas être comparés avec les impacts sur l'environnement des sources d'énergie conventionnelles (effet de serre, pluies acides, générations de résidus radioactifs, etc.). L'énergie éolienne peut donc être considérée comme une énergie « propre », même si l'énergie propre n'existe pas.

Le vent est un phénomène météorologique dépendant du rayonnement solaire. Tant que les rayons du soleil arrivent à la planète nous aurons du vent. L'énergie éolienne est donc une source d'énergie « renouvelable ».

- L'énergie éolienne constitue une aide au développement local

La production d'électricité à partir de l'énergie du vent est une nouvelle activité économique. Cette activité économique est apparue dans les espaces ruraux de l'Europe ce qui peut favoriser le développement de ces espaces. Les parcs éoliens sont des entreprises qui génèrent des emplois à niveau local et régional ainsi que de nombreux revenus pour les collectivités locales et les agriculteurs qui louent les terrains.



B) INCONVÉNIENTS DE L'ÉNERGIE ÉOLIENNE

- Inconvénients techniques : une énergie intermittente

Les aérogénérateurs fonctionnent quand le vent souffle entre 3 et 25 m/s (entre 10,8 et 90 Km/h). Parfois ce vent est trop faible ou trop fort pour permettre que les pales tournent. Les machines fonctionnent à pleine puissance avec des vents supérieurs à 11 m/s (39,6 Km/h). Normalement, les aérogénérateurs sont en mouvement entre 60 et 80 % du temps car les sites éoliens sont très ventés, mais ils travaillent rarement à pleine puissance.

L'électricité d'origine éolienne n'est pas produite à tout moment, ce qui est un gros inconvénient, car nous, les consommateurs d'électricité, nous désirons avoir du courant tout le temps.

- Inconvénients économiques : une énergie chère ?

L'électricité éolienne est payée par EDF aux propriétaires de parcs éoliens à un prix très avantageux, 0,0838 /kWh pendant les cinq premières années de production alors que la compagnie d'électricité facture le kWh aux consommateurs à 0,0777 .

Cependant il y a beaucoup de choses à dire sur le prix de l'énergie. Dans le prix de l'électricité issue des sources d'énergie conventionnelles, il y a beaucoup de coûts externes qui ne sont pas pris en compte dans la facture d'électricité. Pour l'électricité d'origine nucléaire, le coût de longues années de recherche n'est pas facturé, c'est l'Etat qui a financé ces recherches. Le coût

du traitement des résidus qui dureront des milliers d'années n'est pas non plus dans la facture. Pour l'électricité issue du pétrole, du charbon ou du gaz, le coût économique des pluies acides n'est pas inclus, ni l'énorme coût des conséquences de l'effet de serre, ni le coût des marées noires du Prestige ou de l'Erika... alors, est-elle vraiment plus chère l'électricité issue des aérogénérateurs ?

- Inconvénients environnementaux : paysage, bruit, faune et flore.

Les impacts sur l'environnement de l'énergie éolienne sont évidents.

Le **paysage** est modifié par les parcs éoliens. Les aérogénérateurs constituent des nouveaux éléments pour le regard. Néanmoins, il faut garder à l'esprit que le paysage européen est en changement continu depuis le Néolithique. Le changement du paysage est un signe d'activité humaine. Nous savons que le Massif central était presque dépourvu d'arbres il y a moins de 100 ans, c'était la tête chauve de la France, mais demain il peut être recouvert d'une forêt d'aérogénérateurs.

Le spectateur du paysage peut aimer ou pas la nouvelle vue que contemplant ses yeux où les aérogénérateurs dominent la scène. Il s'agit d'une question subjective. La figure n° 3 montre un paysage agro-éolien. Dans le cas de la photo (Avignonet - Lauragais, Haute Garonne) les aérogénérateurs ont été implantés sur des champs de blé. Curieusement, à la commune d'Avignonet il y avait plus de moulins à vent au XIX siècle que d'aérogénérateurs aujourd'hui.

FIGURE 3 : PAYSAGE AGRO-ÉOLIEN (PARC ÉOLIEN D'AVIGNONNET – LAURAGAIS)



Carlos de Andrés Ruiz

Les émissions sonores des aérogénérateurs peuvent déranger les riverains, surtout dans un environnement rural caractérisé par le calme. Les aérogénérateurs constituent des sources de **bruit** d'environ 100 décibels. Pourtant, les ondes sonores perdent leur énergie très rapidement avec la distance. A 50 mètres d'un aérogénérateur, le bruit n'est plus que de 55 dB. De toutes manières, une distance minimale comprise entre 500 et 1.000 mètres doit être respectée. Normalement, dans un environnement urbain ou rural, le bruit à l'extérieur des habitations ne devrait pas dépasser les 45 dB, ce qui est rarement respecté à proximité des villes, aéroports, voies de communications, etc.

La **flore et la faune**, et spécialement **l'avifaune** peuvent être affectées par l'implantation de parcs éoliens. Les travaux d'aménagement nécessaires pour l'installation d'aérogénérateurs peuvent détruire des espèces de plantes intéressantes. La faune peut être aussi dérangée par les émissions sonores des parcs éoliens. Les aérogénérateurs constituent aussi des obstacles pour le vol des oiseaux qui peuvent percuter ces obstacles.

L'éolien en Limousin

ASPECTS ORNITHOLOGiques

Etat des lieux en décembre 2003

INTRODUCTION :

Au cours de l'année 2002, la SEPOL a pour la première fois été sollicitée par un bureau d'étude pour participer à l'étude d'impact d'un projet éolien. Ainsi, au printemps 2002, la SEPOL a travaillé sur le phénomène de la migration pré-nuptiale sur le site de Neuvialle, commune de Peyrelevade sur le plateau de Millevaches en Corrèze.

Depuis, de nombreux autres projets ont émergé sur l'ensemble du Limousin. Aujourd'hui la SEPOL travaille sur 7 sites différents répartis sur l'ensemble des trois départements de la Région.

ETUDE ORNITHOLOGIQUE DES SITES ÉOLIENS ET ENJEUX :

La première étude réalisée par la SEPOL afin d'étudier les enjeux ornithologiques d'un futur parc éolien était assez légère. Principalement, parce que nous manquions d'expérience et d'informations... Depuis, et après de nombreuses recherches bibliographiques (nationale, européenne et internationale), nous avons un peu plus de recul et d'expérience, et nous répondons maintenant systématiquement par le même type de cahier des charges.

CE CAHIER DES CHARGES EST CONSTITUÉ :

- d'une **étude du phénomène de la migration** pré et post-nuptiale, avec une recherche des espèces concernées, des couloirs utilisés et des modalités de migration (hauteurs, nombres, ...),
- d'une **étude des oiseaux nicheurs** (avec l'utilisation d'un protocole précis qui pourra être reproduit le jour où il y aura des éoliennes afin de mesurer si leur présence a eu un impact sur les populations d'oiseaux nicheurs),
- d'une **étude des populations d'oiseaux hivernants**, afin de rechercher s'il existe des rassemblements d'oiseaux au gagnage ou en dortoirs (Alaudidés, Corvidés, Vanneaux, Anatidés,...).

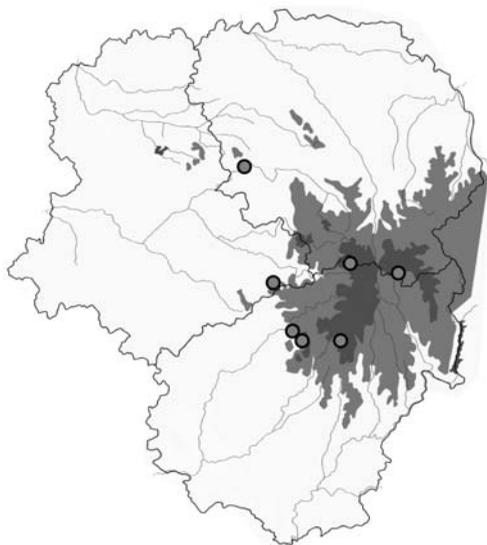
GIQUES



TABLEAU DES PROJETS ÉOLIENS POUR LESQUELS LA SEPOL A ÉTÉ SOLLICITÉE.

| | Nom du site | Commune | Département | Nombre d'éoliennes | Etat d'avancement |
|-----|--------------------|-----------------------|------------------|--------------------|-------------------|
| I | Bois Brûlé | Chatelus-le-Marcheix | 23 | 10 | Etude en cours |
| II | Bois des Mauringes | Saint-Matial-le-Vieux | 23 | 6 à 8 | Etude à réaliser |
| III | Les Pougès | Eymoutiers | 87 | 6 à 8 | Etude à réaliser |
| IV | Neuvialle | Peyrelevade | 19 | 6 | Etude finie |
| V | Les Pialoux | Lestards | 19 | 10 | Etude en cours |
| VI | Peuch Géant | Veix | 19 | 13 | Etude en cours |
| VII | Puy Routié | Davignac | 19 | 8 à 10 | Etude en cours |
| | 7 sites | | 2 / 1 / 4 | 59 à 65 | 1 / 4 / 2 |

CARTE DE RÉPARTITION DES PROJETS ÉOLIENS POUR LESQUELS LA SEPOL A ÉTÉ SOLLICITÉE



Toutes ces études servant à identifier les impacts possibles sur l'avifaune (qui sont principalement le **dérangement** et la **collision**) et d'en évaluer les risques. Par la suite, nous proposons des préconisations pour l'implantation du parc éolien et des mesures compensatoires.

LES PRÉCONISATIONS ET MESURES COMPENSATOIRES PEUVENT ÊTRE :

- Date d'intervention pour la construction du parc,
- Conditions d'intervention,
- Points d'implantation des éoliennes discutées (une à une ou dans leur ensemble) avec les constructeurs,
- Acquisition de milieux naturels favorables à une ou plusieurs espèce(s) mise en danger par un projet,
- Etude d'une ou plusieurs espèce(s) mise(s) en danger par un projet,,
- Aide à un programme de protection d'une ou plusieurs espèce(s) mise en danger par un projet,...

L'objectif étant pour la SEPOL de minimiser l'impact du parc sur les populations aviaires (même si à la base, il semblerait que les éoliennes soient des éléments moins meurtriers que d'autres tels que les véhicules, les baies vitrées,...).

VERS L'AFFIRMATION D'UNE ÉTHIQUE COLLECTIVE

Toutefois la validation ou le rejet d'un projet à la fin d'une étude représente une lourde responsabilité pour le ou les représentants de la SEPOL dans les négoc-

ciations avec les constructeurs. C'est pourquoi s'impose aujourd'hui à nous, la nécessité de dégager un point de vue collectif vis-à-vis de l'implantation d'éoliennes dans la région et de ses conséquences sur l'avifaune, Ainsi, comme cela a été préconisé par notre dernière Assemblée Générale à Ayen, le Conseil d'Administration organise un vote sur une charte visant à définir la position de la SEPOL face à la question éolienne. Cette charte a été établie sur la base d'une réflexion menée par nos collègues belges de l'association AVES. Puis elle a été discutée lors de notre dernière assemblée générale. Enfin, les contributions recueillies au cours de cette assemblée ont été rédigées et intégrées au texte d'origine.

Nous vous demandons de vous prononcer, paragraphe par paragraphe, sur ce texte et de bien vouloir renvoyer votre vote au local de la SEPOL. Les préconisations de la SEPOL, à l'issu des études d'impact, s'établiront alors dans le respect du cadre que nous aurons collectivement défini. En s'appuyant sur les paragraphes adoptées par la majorité de ses adhérents, les décisions de la SEPOL gagneront en force et surtout en cohérence, nos interlocuteurs connaissant à l'avance les limites de notre approbation ou de notre opposition.

Voyez aussi la prise de position de Limousin Nature Environnement sur le sujet dans la lettre jointe ci-dessous.

LETTRE DE LIMOUSIN NATURE ENVIRONNEMENT :

Affaire suivie par :

Isabelle NADEAU, Chargée de Communication,
isabelle.nadeau@lne.asso.fr

Depuis le début des années 2000, l'énergie éolienne profite d'un contexte politique européen et réglementaire très favorable. En Limousin, l'année 2003 a été le témoin de l'éclosion de pas moins de 29 projets d'éoliennes sur son territoire.

Pour cette raison, Limousin Nature Environnement réaffirme la nécessité et l'urgence d'une **réflexion commune** entre les Associations de protection de la nature et de l'environnement. Elle s'est tout naturellement dotée, à cet effet, d'un groupe de travail composé des représentants de ses associations affiliées et autres associations proches, afin d'examiner cette problématique. En effet, si l'énergie éolienne peut être considérée comme une énergie douce, non polluante et non émettrice de gaz à effet de serre, les éoliennes ont néanmoins un impact qu'il est nécessaire d'étudier, tant d'un point de vue naturaliste qu'environnemental.

Limousin Nature Environnement propose de **globaliser la réflexion** plutôt que de ne se cantonner qu'à l'acceptation pure et simple d'une énergie renouvelable, sous prétexte qu'il s'agit d'une alternative plus satisfaisante que l'utilisation systématique des énergies fossiles plus polluantes et/ou de l'énergie nucléaire. Il s'agit de ne pas privilégier l'éolien mais bien de déterminer **quelles sont les énergies renouvelables qui répondent le mieux aux caractéristiques locales**, en n'oubliant pas que la réflexion ne peut s'exonérer d'un postulat de base : l'énergie non consommée est sans nul doute la plus facile et la moins polluante à produire.

Limousin Nature Environnement, Février 2003.

Reconduction de l'enquête rapaces nicheurs

L'équipe de direction

(V. Bretagnolle & al...)

cherche des volontaires

pour la reconduction de

l'enquête rapaces

nicheurs.

Nous avons mentionné à plusieurs reprises en 2002 et 2003, qu'il serait très utile de continuer l'enquête rapaces sur une base annuelle avec un échantillonnage très restreint. Cette proposition a reçu un écho favorable de la part des coordinateurs qui se sont manifestés, et nous proposons donc de passer à l'action en vous reconduisant en 2004, sur chaque département, l'enquête sur un nombre très limité, mais tirés au hasard, de carrés centraux.

LE PRINCIPE: des simulations réalisées au CNRS de Chizé ont montré que pour les espèces les plus communes, l'estimation nationale de l'abondance est robuste même lorsque l'on ne travaille qu'avec 5% des carrés cen-

traux. En d'autres termes, avec seulement 1 carré central sur 20, c'est à dire en moyenne seulement un carré par département, il est possible de suivre l'abondance nationale d'une quinzaine d'espèces de rapaces annuellement. Le point crucial est que ces carrés doivent être tirés aléatoirement.

EN PRATIQUE: nous vous proposons de réaliser l'enquête rapaces, strictement dans les mêmes conditions et selon le même protocole qu'en 2000-2002 (carrés identiques, indices de nidification identiques, effort de prospection similaire), sur au moins 1 carré de votre département. Pour plus de souplesse, et pour ceux (que nous encourageons) qui souhaiteraient faire plus d'un carré, nous vous proposons en fait un tirage de 3 carrés par département. Vous en faites au moins un.

LES BESOINS: certains départements n'ont pas, ou peu fourni de données lors de l'enquête précédente, ce qui ne nous a pas empêché de produire des estimations d'abondance sur ces régions. C'est l'occasion, en 2004, de valider nos estimations. **NOUS ENCOURAGEONS DONC TOUT PARTICULIEREMENT** les départements qui se sont montrés discrets en 2000-2002, à prendre cette fois le taureau par les cornes (le fichier département en pièce jointe, tiré du livre sur l'enquête rapaces 2000, vous indique le taux de prospection par département). Pour mémoire, la réalisation d'un carré central, au printemps, nécessite entre 50 et 75 heures de présence sur le terrain. La réalisation d'un carré par département reste donc un objectif modeste et réaliste, à condition que chacun joue le jeu et que la couverture nationale soit complète.

ORGANISATION PRATIQUE : comme précédemment, l'enquête nationale sera coordonnée par Jean Sériot. Cette coordination sera réalisée exclusivement par email, et consistera à tenir informé le réseau des coordinateurs départementaux, répondre à leurs éventuelles questions, et réceptionner les résultats sous forme de fichier excell selon le masque fourni par le CNRS Chizé. L'analyse des résultats sera réalisée, chaque année, au CNRS de Chizé par V. Bretagnolle et ses collaborateurs. Une estimation nationale (et éventuellement des cartes) sera fournie et restituée aux coordinateurs.

RESULTATS ATTENDUS: les programmes d'analyse étant maintenant parfaitement rodés, les masques de saisie des fichiers opérationnels, nous pouvons espérer recevoir les données de l'enquête 2004 dès l'automne, et produire les estimations nationales en début d'hiver 2004. Cela nous permettrait d'ores et déjà de confirmer ou d'infirmer le déclin supposé (dédit d'une comparaison des aires de distribution entre 1990 et 2002) de certaines espèces comme les Milans royaux et noirs (localement), les trois espèces de busards et le Circaète. Il serait possible de publier, annuellement, dans ORNITHOS un compte rendu de l'enquête annuelle (cf. VI pour les anatidés).

Les volontaires, (ou ceux qui souhaitent plus de précisions) peuvent contacter T. Nore, ou V. Bretagnolle ou J. Sériot directement, sachant que les cartes tirées au hasard pour le Limousin sont : Donzenac, Eygurande, Juillac, St Sulpice les Champs, Gentioux, Guéret, Pierre-Buffière, St Sulpice Laurière, Nexon (3 par département, comme précisé ci-dessus).

L'observatoire des populations nicheuses

de **Milvan royal** *Milvus milvus*
en France

Le Milan royal a fait
l'objet récemment d'un
plan de restauration.

Dans ce cadre, nous
avons fait un état des
lieux des populations.

Il a été facile d'annoncer que les populations nicheuses du nord-est étaient en diminution. Autant d'un point de vue répartition, il était évident de constater une régression de l'aire de nidification (grâce aux atlas entre autres et prospections récentes menées par les différents ornithologues), autant il était déjà plus difficile de chiffrer cette diminution. On s'est appuyé alors sur des évaluations d'effectifs réalisées il y a 10 ans et sur beaucoup d'impressions subjectives. Le scénario était quelque peu différent dans le sud-ouest, puisque nous ne disposions que d'impressions subjectives et ceux qui annonçaient des effectifs stables ou en augmentation n'avaient que peu d'éléments pour étayer leur hypothèse.



A l'heure actuelle, quelques suivis ont été mis en place là où les populations ont bien diminué et de nombreux projets émergent, témoignage d'une prise de conscience de la part des ornithologues. Dans ce cadre, il est nécessaire d'harmoniser et de planifier les suivis de populations pour qu'ils soient les plus efficaces possibles. C'est le but de cet observatoire prôné par le plan de restauration.

L'objectif premier est de constituer un réseau de suivi de populations échantillons en collectant des informations sur les paramètres démographiques des populations pour pouvoir les comparer les unes aux autres.

PROTOCOLE :

Commencer par définir une zone homogène qui accueille une bonne densité de Milan royal.

Les prospections débutent dès le retour des milans. Les couples reproducteurs tournent inlassablement au-dessus du site de nidification au début de la reproduction, avec parade, transport de matériaux. Les couples cantonnés sont donc assez faciles à comptabiliser. **Il faut alors rechercher le nid** le plus souvent en lisière dans la fourche d'un gros arbre. Les nids occupés seront ensuite revisités d'une saison sur l'autre.

A chaque ornithologue sa méthode (parcours dans la zone ou points d'observation), le tout étant de parvenir à un **recensement exhaustif sur l'ensemble de la zone.**

S'assurer ensuite que chaque couple a entamé une reproduction en vérifiant si la femelle couve. C'est un point important car des couples cantonnés peuvent facilement changer de territoire avant de commencer la reproduction.

Pour le nombre de jeunes à l'envol, les comptabiliser 15 jours avant l'envol.

Il est conseillé quand l'occasion se présente de monter au nid **pour baguer les jeunes**, là aussi 15 jours avant l'envol, en prenant soin de prendre la taille de l'aile et le poids.

Recommencer tout ça l'année suivante sur le même secteur.



ÉLÉMENTS À COLLECTER :

- Nombre de couples cantonnés ;
- Nombre de couples effectivement nicheurs (ayant entamé une reproduction) ;
- Nombre de couples ayant réussi à produire des jeunes ;
- Nombre de couples ayant échoué dans leur reproduction ;
- Nombre de jeunes à l'envol ;
- Mesures biométriques (taille et poids des jeunes).

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE :

Les secteurs échantillons doivent prendre en compte les 5 grandes populations françaises :

- Pyrénées
- Massif central
- Jura
- Nord-Est
- Corse

Toutes les régions doivent être prises en compte, c'est ce qui fait l'intérêt de l'étude. Après, plus il y a de surface couverte, mieux ça vaudra.

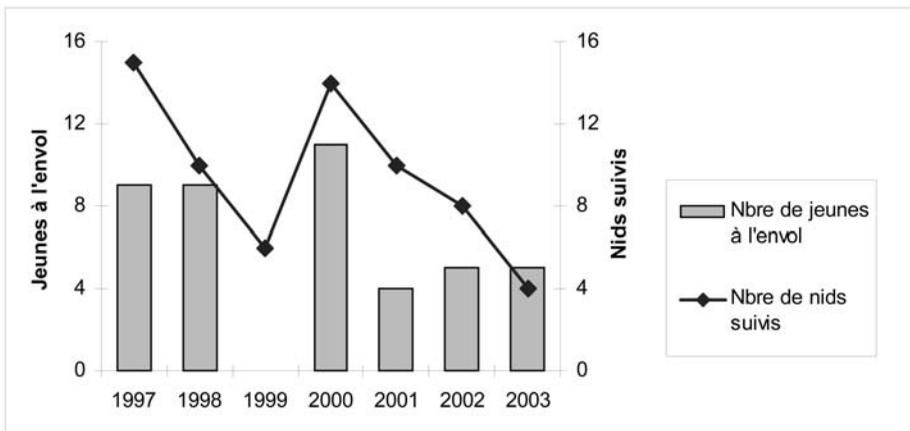
SUIVIS EXISTANTS :

Bassigny (Champagne-Ardenne) = 220 km²
Isle-sur-le-Doubs (Franche-Comté) = 372 km²
Loire (Rhône-Alpes) = ??

Tous les projets de suivi doivent parvenir à Aymeric Mionnet (champagne-ardenne@lpo.fr) en mentionnant les principales villes présentes dans la zone couverte et en précisant les coordonnées géographiques du centre de la zone.

De même, faire remonter votre intention de baguer les jeunes à la même personne pour déposer une demande globale auprès du CRBPO dans le cadre d'un programme Milan royal à l'échelle nationale. A ce sujet, nous cherchons des méthodes pour capturer les adultes, si vous avez des idées...

Petite illustration de notre suivi mené dans le Bassigny (Haute-Marne) depuis 1997.



Un inventaire collectif sur la lande de la Flotte et du Cluzeau (87 - Meuzac, Château Chervix)

Rédaction, Stéphane MORELON

PRÉSENTATION :

L'objectif de cet inventaire collectif du 26 avril 2003 était d'essayer de repérer le nombre de couples de passereaux diurnes nicheurs sur la lande de la Flotte et du Cluzeau (87- Meuzac). Cette lande est gérée par le Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin. Elle est bien connue des ornithologues limousins qui y mènent depuis bientôt quinze ans un STOC baguage et y dénombrent les Busards Saint Martin (*Circus cyaneus*) au dortoir.

Elle abrite une petite population de Fauvette pitchou (*Sylvia undata*). Dans la centrale, la première citation par Didier Grafeuille date du 18 avril 1981. Elle est retrouvée par Guy Labidoire en 1982 puis en 1983. En 1984 même, ce dernier signale

des chants simultanés. L'hiver 1985, fort rigoureux, a sans doute eu raison de cette population. Ce n'est que le 10 octobre 2001 que Sébastien Nedellec repère à nouveau les alarmes du petit passereau sur la lande et les signale à la SEPOL. Depuis et jusqu'au 30 décembre 2003, la fauvette est régulièrement notée.

Cette espèce, en limite de répartition dans notre région, méritait à elle seule selon nous, que l'on s'attache à mieux évaluer ses effectifs.

La mise en place d'un inventaire collectif nous a paru intéressante dans cette recherche particulière, mais également dans la perspective plus générale de roder une méthode applicable à d'autres sites remarquables.



MÉTHODE D'INVENTAIRE :

Les observateurs se sont répartis sur les 11 points (A à K). Ils avaient à réaliser 3 inventaires de 5 minutes sur le point où ils se trouvaient : un à 8H00, un autre à 8H30 et le dernier à 9H00. Les observations d'oiseaux devaient être localisées sur une carte.

Les participants sont cités ci-après, entre parenthèses est indiqué le point qu'ils tenaient. Danielle Crémoux (E), Erwan Hennequin (E), Isabelle Pradier (D), Delphine Meynard (D), Jacques Burguet (C), Yves Tuloup (G), P. Boulesteix (J), Régis Coutant (K), Sébastien Nedellec (B), André Coriveau (A), Philippe Facquet (F), Jean Michel Célérier (H), Jean-Paul Ollier et Stéphane Morelon (I)

ECUEILS ET RÉUSSITES :

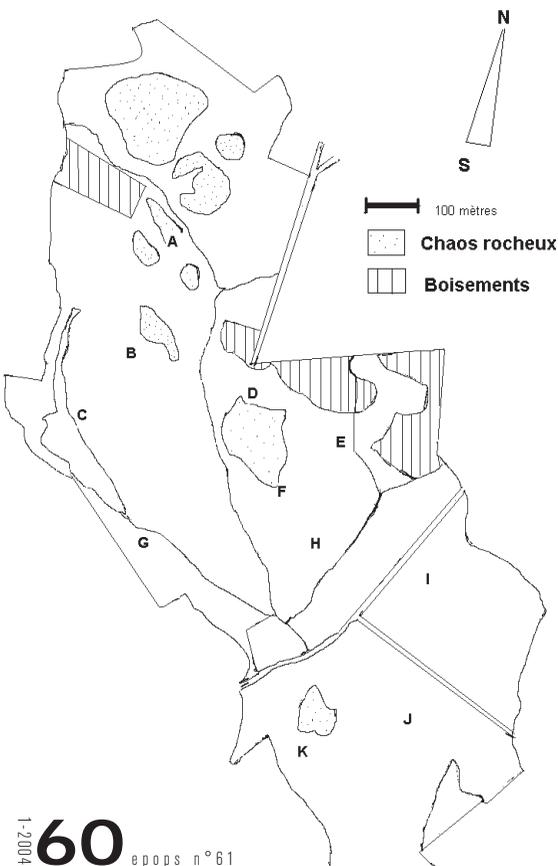
Le repérage sur le terrain des oiseaux a donné des résultats étonnamment précis. En reportant les observations synchrones sur 3 cartes correspondant aux trois horaires imposés, on constate que les oiseaux détectables de très loin (Coucou, Lorient) sont situés aux mêmes endroits par les 4 ou 5 observateurs les plus proches. Nous retrouvons de la même manière et régulièrement des espèces à petit canton, repérées par deux, voire trois observateurs.

Il nous a manqué trois ou quatre points d'écoute pour accomplir un inventaire exhaustif sur l'ensemble de la lande. Il est par exemple symptomatique de constater que les oiseaux observés depuis les points D et B sont rarement communs. Un chaos rocheux en surplomb les sépare, un observateur intermédiaire aurait sans doute permis de repérer d'autres oiseaux.

D'autre part, le 3^{ème} inventaire, celui de 9H00 a été faussé par l'arrivée de la pluie. Les oiseaux étaient bien moins démonstratifs.

BILAN :

Avec trois ou quatre observateurs supplémentaires et un temps plus favorable, cet inventaire aurait gagné en exhaustivité. Néanmoins, les observations recueillies se recoupent suffisamment souvent pour pouvoir prétendre à une assez bonne couverture géographique et donner une image fiable des effectifs nicheurs de passereaux sur cette lande ce jour là.



EXPLOITATION :

MÉTHODE :

A l'issue de la matinée, les résultats des inventaires sont reportés sur 3 cartes du site. Elles rassemblent les observations faites pour chacune des trois tranches horaires.

Les trois cartes sont ensuite comparées, dans le but de repérer et de compter les territoires de chaque espèce. C'est ainsi que lorsque un oiseau a été observé deux fois sur trois (et du fait du protocole, à au moins une demi-heure d'intervalle) dans le même secteur, il est considéré comme cantonné. Dans la même optique, lorsque deux mâles chanteurs sont observés simultanément, on considère qu'il existe deux cantons pour l'espèce.

Ces comparaisons aboutissent à des cartes qui synthétisent les données brutes des trois tranches horaires en ne mentionnant plus que les cantons.

RÉSULTATS :

Le tableau suivant synthétise pour chaque espèce le nombre de contacts pour chacun des trois inventaires. Entre parenthèses est noté le nombre d'oiseaux retrouvés au même endroit que sur l'un des inventaires précédents.

La pluie a gâché le troisième comptage et ses résultats apportent beaucoup moins d'informations que les précédents.

La dernière colonne récapitule le nombre de cantons définis par les inventaires et pour chaque espèce.

SYNTHÈSE DU NOMBRE DE CANTONS REPÉRÉS À CHAQUE SESSION LE 26 AVRIL 2003.

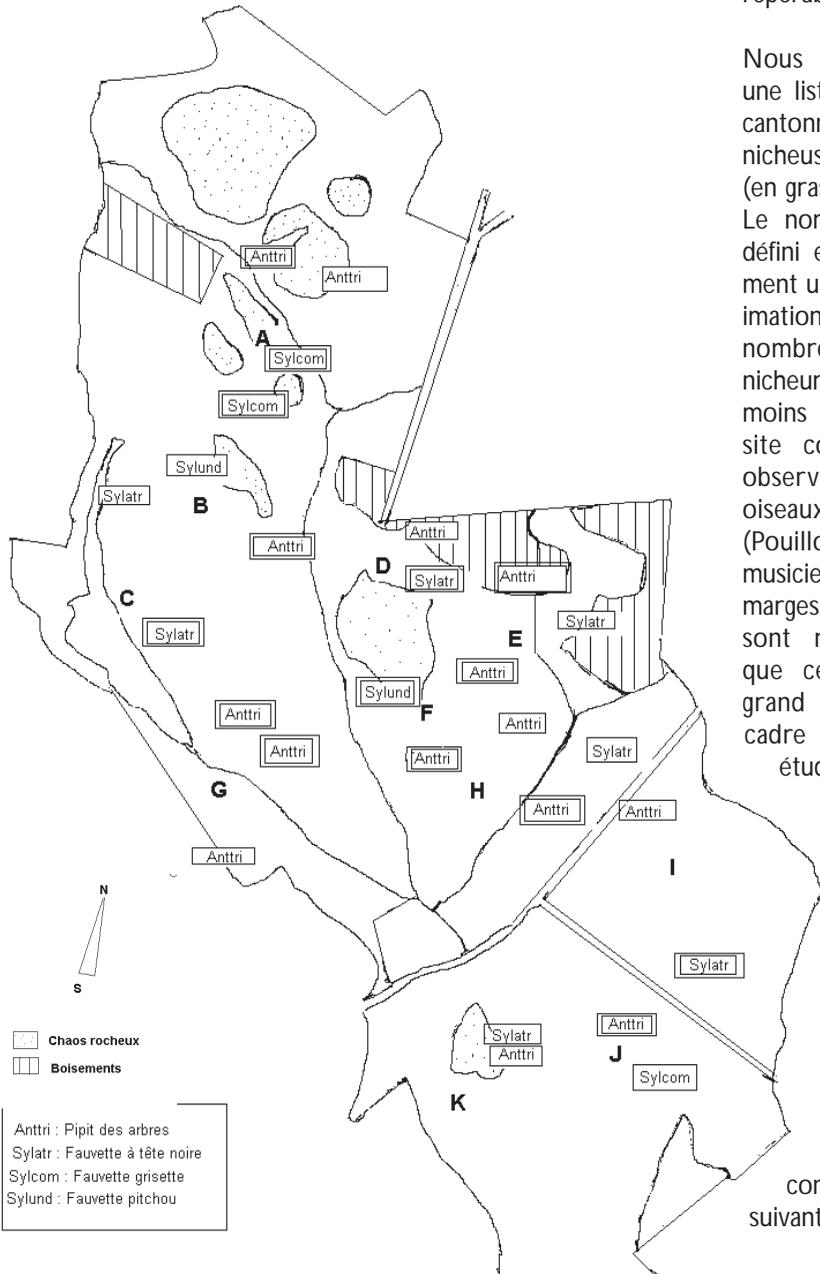
| | 8h00 | 8H30 | 9H00 | Nombre de cantons Probables |
|-------------------------|-------------|-------------|-------------|-----------------------------|
| Pipit des arbres | 13 | 13 (9) | 10 (7) | 15 cantons |
| Pouillot véloce | 9 | 11 (9) | (8) | 11 cantons |
| Merle noir | 9 | 8 (7) | 8 (6) | 8 cantons |
| Fauvette à tête noire | 8 | 4 (3) | 1 | 7 cantons |
| Pouillot de Bonelli | 3 | 3 (2) | 2(1) | 4 cantons |
| Linotte mélodieuse | 4 | 4 (3) | 1 | 4 cantons |
| Fauvette grisette | 2 | 3 (2) | 1 | 3 cantons |
| Troglodyte mignon | 6 | 3 (1) | 4 (2) | 3 cantons |
| Tarier pâtre | 1 | 3 (1) | 0 | 2 ou 3 cantons |
| Grive musicienne | 2 | 2 | 2 (1) | 2 cantons |
| Fauvette pitchou | 1 | 1 (*) | 2 (1) | 2 cantons |
| Bruant jaune | 2 | 1 | 1 | 1 canton |
| Rouge gorge | 1 | 1 | 0 | 1 canton |
| Traquet motteux | 1 | 1 | 0 | 0 ? |
| Chardonneret | 2 vol | 0 | 1 | 0 ? |
| Tourterelle turque | 1 | 0 | 0 | |
| Rouge queue noir | 1 | 0 | 0 | |
| Mésange charbonnière | 1 | 0 | 0 | |
| Coucou | 4 chanteurs | 4 chanteurs | 3 chanteurs | Hors de la lande |
| Pouillot fitis | 1 | 0 | 0 | |
| Sittelle | 0 | 0 | 1 | |
| Faisan de Colchide | 0 | 1 | 0 | |
| Grive draine | 0 | 1 | 0 | |
| Corneille noire | 8 vol | 5 en vol | | |
| Roitelet triple bandeau | 0 | 1 | 0 | |
| Pic vert | 0 | 0 | 1 | |
| Pinson des arbres | 0 | 1 | 0 | |
| Pigeons ramiers | 0 | 1 | 1 | |

(*) 2 individus observés ensemble.

Il apparaît nettement que le Pipit des arbres est le passereau le plus présent (en tout cas le plus repérable) sur la lande.

Nous pouvons retenir une liste de 13 espèces cantonnées et peut-être nicheuses sur la lande (en gras dans le tableau). Le nombre de cantons défini est vraisemblablement une bonne approximation – a minima - du nombre de couples nicheurs sur le site, du moins sur la surface du site couverte par les observateurs. Les oiseaux plus forestiers (Pouillot véloce, Grive musicienne) occupent les marges de la lande. Ils sont répertoriés sans que cela présente un grand intérêt dans le cadre strict de cette étude. Tout au plus donnent-ils un indice indirect du taux de boisement de celle-ci.

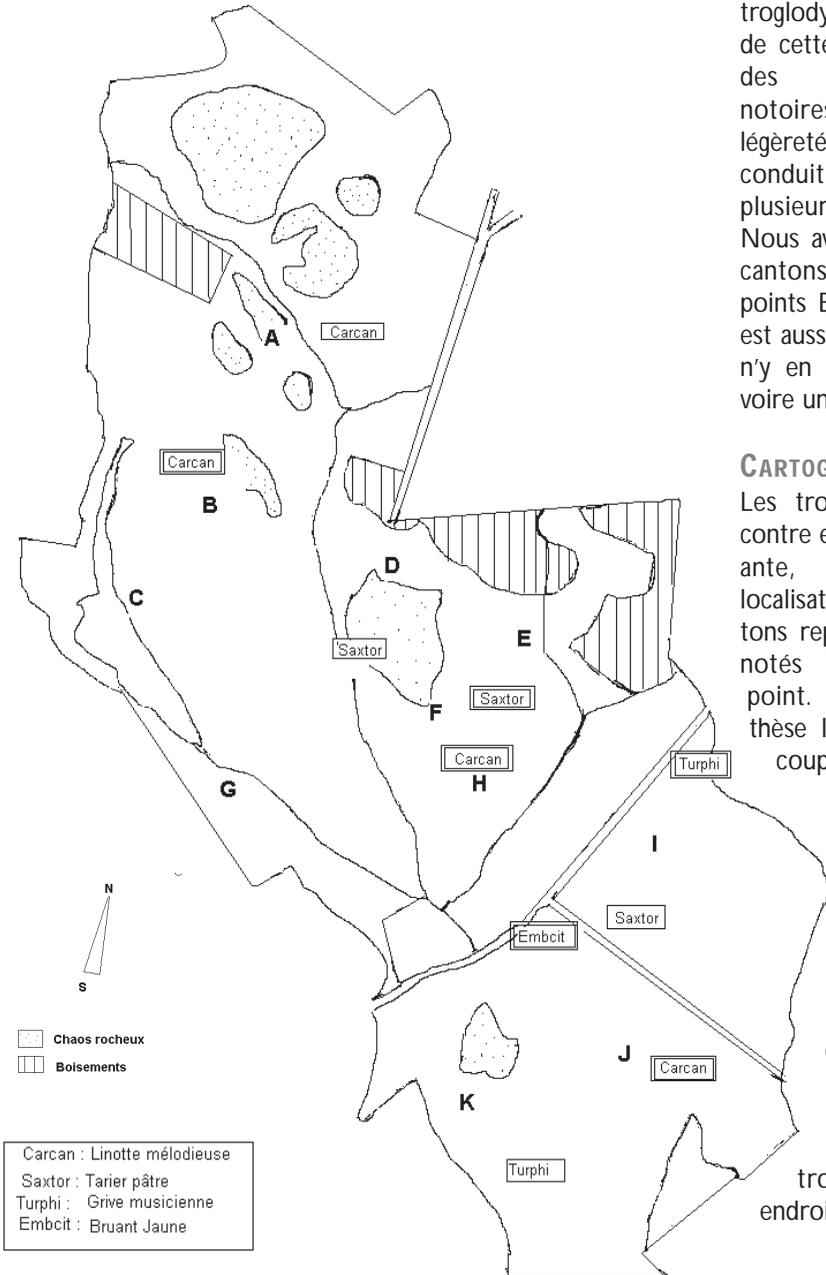
Le Traquet motteux vu à deux reprises est un migrateur dont la présence sur le site n'a pas été confirmée les jours suivants.



Les cantons les plus difficiles à établir ont été ceux du troglodyte. Les mâles de cette espèce sont des polygames notoires. Cette légèreté de mœurs les conduit à surveiller plusieurs cantons. Nous avons retenu 3 cantons entre les points B, D, E, F, C, il est aussi possible qu'il n'y en ait que deux, voire un seul.

CARTOGRAPHIE

Les trois cartes, ci-contre et la page suivante, indiquent la localisation des cantons repérés. Ils sont notés d'un simple point. Entre parenthèse le nombre de couples différents dans ce secteur est indiqué. Lorsque le nom de l'espèce est doublement entouré, c'est que l'oiseau a été contacté au moins deux fois sur trois à cet endroit.

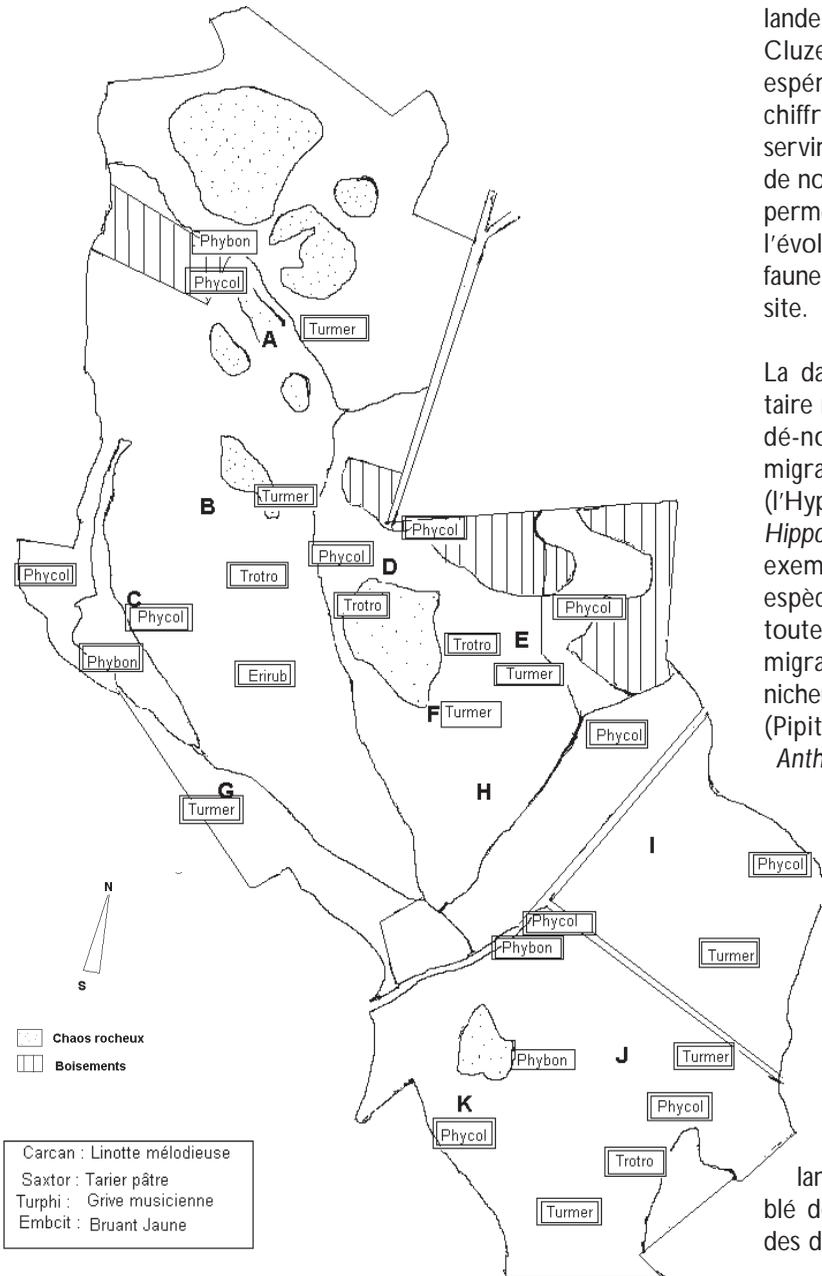


CONCLUSION :

Cette opération a permis de quantifier les oiseaux nicheurs sur la lande de la Flotte et du Cluzeau. Nous espérons que ces chiffres pourront servir de référence à de nouvelles actions et permettront de suivre l'évolution de l'avifaune nicheuse sur ce site.

La date de cet inventaire n'a pas permis de dé-nommer des migrateurs tardifs (l'Hypolaïs polyglotte - *Hippolaïs polyglotta* - par exemple). Pour les espèces présentes toute l'année, ou les migrateurs précoces nicheurs sur la lande, (*Pipit des arbres* *Anthus trivialis* par exemple), « l'image » obtenue est sans doute assez proche de la réalité.

Le manque d'observateurs ne permettant pas de couvrir la totalité de la lande, il nous a semblé délicat de calculer des densités.

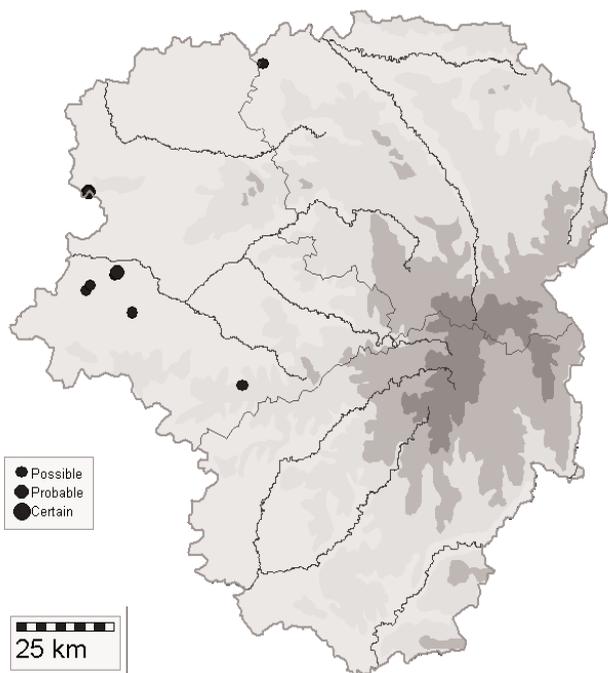


Un des résultat remarquable est le cantonnement d'au moins un couple de Fauvette pitchou (*Sylvia undata*), probablement de deux. Depuis 1987, cette espèce n'est signalée que sur 6 autres landes en Limousin. Toutes sont situées sur la bordure ouest de la Haute-Vienne.

Les observations creusoises en 1983 à Azerable, (Thérèse Nore, puis Guy Labidoire) et corréziennes en 1987 à Chasteaux, (Christian et Annick Doucelin) n'ont pas eu de suite depuis.

Il sera intéressant de suivre l'évolution de la répartition de cet insectivore sédentaire, très sensible aux vagues de froid. Cette espèce est peut-être en progression durable, favorisée pourquoi pas, par la hausse des températures moyennes.

FAUVETTE PITCHOU SYLVIA UNDATA (BODDAERT)
(30/06/1980 - 11/02/2004)



**NOMS DES OBSERVATEURS
(POUR LA CARTE) :**

Julien Barataud, Jean Michel Bienvenu, Annick Cacoye, Isabelle Charissou, Robert Desplaces, Annick et Christian Doucelin, Aurélien Dumètre, Didier Grafeuille, Guy Labidoire et Noelle Chamarat, Stéphane Morelon, Sébastien Nedellec, Frédéric Noël, Thérèse Nore, Nicole Raynaud, Pierre Seliquer, Askolds Vilks.

OBSERVATION D'UNE ESPÈCE RARE EN LIMOUSIN

Le 19 janvier 2004, alors que je me déplaçais en voiture en direction de Ségur le Château (19), j'observe sur ma droite une troupe de Vanneaux huppés qui s'envole à mon passage. Très rapidement je remarque parmi eux un individu très clair.

Le Vanneau sociable

(vanellus gregarius)



Je pense immédiatement à un oiseau partiellement albinos. Le groupe se repose un peu plus loin sur cette parcelle où pousse du blé d'hiver. J'immobilise mon véhicule sur une petite route qui accède au hameau de « Champaneix » commune de Glandon (pays de St Yrieix-la-perche, sud 87). A l'aide de ma longue vue, je repère l'individu parmi la troupe composée d'une trentaine de vanneaux. J'identifie de suite un Vanneau socia-ble. L'oiseau se déplace au même rythme que ses congénères à la recherche de sa nourriture dans cette jeune culture. Après quinze minutes d'observation à deux cents mètres de distance, je continue mon chemin.

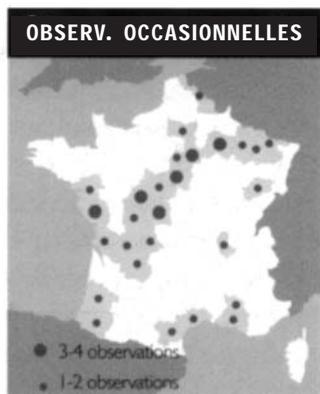
Vanellus gregarius niche traditionnellement du Sud de la Russie au Kazakhstan. L'espèce est considérée en régression dans son aire de répartition. En France, elle est sujette à homologation auprès du Comité d'Homologation National. Il existe 47 mentions françaises de cette espèce jusqu'en 1998*. La plupart de celles-ci ont été faites le long du « couloir » de migration du Vanneau huppé. La grande majorité des observations est réalisée entre fin février et début avril. Cette donnée au mois de janvi-

er est extrêmement rare et concernerait donc un oiseau hivernant. Le Vanneau socia-ble observé à Glandon a été identifié comme étant un jeune oiseau arborant un plumage de premier hiver (C. Mercier – F. Desage). Pour autant, celui-ci ne présentait pas les signes typiques de jeune : aspect écaillé discret, poitrine avec stries très peu visibles).

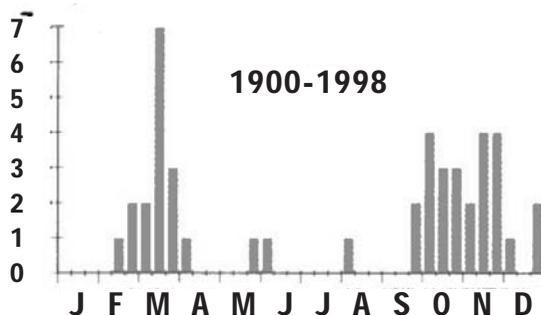
Il a séjourné 6 jours durant sur la même zone géographique. Sa dernière mention date du vendredi 23 janvier dans la matinée.

En Limousin, deux autres observations ont été réalisées ces dernières années. La première date du 19 mars 1988 (P. Barry) et a été réalisée au nord de la Haute-Vienne sur la commune de St Martin le Mault(87) à l'é-tang de la Mazère. L'autre mention date du 26 février 2000 (A. Audevard) et concerne un oiseau observé en migration active à Boisseuil (87). Dans ces deux cas, ils étaient accompagnés de Vanneaux huppés.

*Inventaire des oiseaux de France, J. Dubois, P. le Maréchal, G. Olivoso, P. Yésou. Edition Nathan »



NOMBRES D'OBSERVATIONS



PATRICK PRECIGOUT

LE CHEVALIER EN

Le Chevalier gambette est nicheur en Islande, Norvège, Biélarussie, Russie (plus de 50 000 couples chacun), Hollande, Royaume-Uni (plus de 30 000 couples). On dénombrait 1 400 couples en France en 1996 dont :

| Vendée | Loire atlantique | Charente maritime | Morbihan | Bouches du Rhône |
|---------|------------------|-------------------|----------|------------------|
| 786-951 | 133-144 | 83-87 | 56-63 | 58-61 |

Les oiseaux peuvent se reproduire dès l'âge de deux ans. Le mâle est fidèle à son site de reproduction, souvent avec la même femelle. Ils nichent dans les marais salants ou côtiers, les lagunes. Le nid est installé dans une cavité dans l'herbe. La femelle pond 4 oeufs qu'elle couve pendant 22 à 25 jours.

(TRINGA TOTANUS)

GAMBETTE
LIMOUSIN



MIGRATION POST-NUPTIALE

Dès juillet, nous pouvons le voir en Limousin en migration post-nuptiale. La date la plus précoce est le 6 juillet 2001 à l'étang des Landes, commune de Lussat, Creuse (AUDEVARD Aurélien).

Le plus gros groupe constaté comprenait 50 individus le 22 août 1992, toujours à Lussat (LPO Auvergne).

La donnée la plus tardive date du 9 décembre 1973 sur l'étang de la grande Cazine, commune de Noth, Creuse (SEPOL).

Les tableaux ci-dessous indiquent le nombre d'oiseaux vus chaque mois dans la région. Ne sont pas pris en compte les doublons et les simples stationnements. Par exemple, si un individu est vu fin juillet puis début août sur le même étang, il n'est comptabilisé que pour juillet.

Les données proviennent de la Centrale ornithologique de la SEPOL pour la période allant de 1973 au 12 décembre 2002.

| | Juillet | Août | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre |
|--------------------|---------|------|-----------|---------|----------|----------|
| Nombre d'individus | 6 | 62 | 20 | 2 | 1 | 1 |

HIVERNAGE

Notre chevalier hiverne de la mer du Nord à l'Afrique tropicale. Une partie des nicheurs anglais et français tentent d'hiverner à proximité des sites de reproduction. Pour la France, en 1970, 6000 oiseaux hivernaient. On en dénombrait 4140 sur la période 1993/97. Cet effectif représente 4% de la population hivernante du nord-ouest de l'Europe et concerne surtout des nicheurs de la population britannique.

MIGRATION PRÉ-NUPTIALE

Le Chevalier gambette revient dans notre région au mois de mars. La donnée la plus précoce date du 1er mars 1998 avec 2 individus observés sur l'étang de Forgeneuve, commune de Meuzac, Haute-Vienne (AUDEVARD Aurélien). Les groupes les plus importants sont :

- 50 individus le 19/03/94 à l'étang des Landes, commune de Lussat, Creuse (NORE Thérèse) ;
- 41 individus le 09/04/83 à l'étang de la Mazère, commune de Saint-Martin-le-Mault, Haute-Vienne (NORE Thérèse et LABIDOIRE Guy) ;

- 40 individus le 24/04/99 à l'étang des Landes, commune de Lussat, Creuse (MORELON Stéphane) ;
- 30 individus le 09/04/2000 à l'étang des Landes, commune de Lussat, Creuse (GUERBAA Karim).

L'oiseau le plus tardif pour cette période pré-nuptiale concerne 2 individus observés le 18 juin 1995 au Masbrenier, commune de Saint-vaury, Creuse (DUBOIS Gabriel).

Le tableau ci-dessous résume le nombre des observations mensuelles en Limousin pendant la migration pré-nuptiale ; les données de ce tableau proviennent également de la Centrale ornithologique de la SEPOL, période allant de 1973 au 12 décembre 2002.

| | Mars | Avril | Mai | Juin |
|--------------------|------|-------|-----|------|
| Nombre d'individus | 149 | 381 | 174 | 13 |



Chevalier gambette / Photo: C. Mercier

BIBLIOGRAPHIE :

YEATMAN-BERTHELOT D., JARRY G., 1991 - Atlas des oiseaux de France en hiver. S.O.F. : 236-237.

DUBOIS P., LE MARECHAL P., OLIOSO G., YESOU P. - 2000. Inventaire des oiseaux de France. Ed. Nathan : 171 p.

ROCAMORA G., YEATMAN-BERTHELOT D. - 1999. Oiseaux menacés et à surveiller en France. SEOF/LPO : 238 p

YEATMAN-BERTHELOT D., JARRY G., 1989 - Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France 1985/1989 .S.O.F. 306 p

DECEUNINCK B., MAHEO R., 1998. - Ornithos Vol.5 n°3 100p.

SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS DU 01/10/2003 AU 31/12/2003

BRÈVES AU VOL

Gestion du répondeur ornitho : Anthony Virondeau, Olivier Eyraud
Gestion des actualités sur internet : Jean-Christophe Sautour
Rédaction des brèves au vol : Philippe Hubert

Cette synthèse reprend les observations communiquées sur le répondeur de la SEPOL, sur la liste de discussion obs-limousin et les actualités parues sur le site internet de la SEPOL (www.sepol.asso.fr).

Parmi les espèces remarquables de ce trimestre notons 2 Plongeurs arctique, 1 Nette rousse, 1 garrot à œil d'or, 1 Bergeronnette de Yarrell, 1 Accenteur alpin (6^{ième} mention en Corrèze), 1 Chouette de Tengmalm trouvée à Limoges etc ... Si la première grosse vague migratrice des Grues cendrées a été impressionnante (près de 30.000 oiseaux en 4 jours), le passage des pigeons ramiers ne laissera pas un souvenir impérissable. Par contre pour ces derniers de très importants dortoirs ont été observés dans le nord de la Haute-Vienne rassemblant environ 50.000 individus.



Aigrette garzette // Photo : C. Mercier.

| | | | | |
|---|-------------|--|-----------|----------------------------------|
| Plongeon arctique (<i>Gavia arctica</i>) : | 1 juv | étang de la Ramade | 11/11 | (23 – Flayat – LerT) |
| | 1 | lac de St-Pardoux | 22/12 | (87 – St-Pardoux – SotJ) |
| Grèbe castagneux (<i>Tachybaptus ruficollis</i>) : | 6 | étang des Landes | 24/10 | (23 – Lussat – DupE) |
| Grèbe à cou noir (<i>Podiceps nigricollis</i>) : | 2 | étang des Landes | 03/11 | (23 – Lussat – VinS) |
| Grèbe huppé (<i>Podiceps cristatus</i>) : | 51 | étang des Landes | 11/11 | (87 – Lussat – DupE) |
| | 40 | Grand Etang | 07/12 | (87 – Azat-le-Ris – EyrO) |
| Grand cormoran (<i>Phalacrocorax carbo</i>) : | 91 mig. | Feniers | 15/10 | (23 – Feniers – AlbD) |
| | 134 vol dir | NE Chabreyroux | 09/11 | (87 – Oradour-St-Genest – CavP) |
| Aigrette garzette (<i>Egretta garzetta</i>) : | 1 | sur un petit étang | 24/11 | (87 – Dournazac – CouC) |
| Grande aigrette (<i>Ardea alba</i>) : | 31 | étang des Landes | 11/11 | (23 – Lussat – DupE) |
| | 38 | étang de la Tête de Bœuf | 28/11 | (23 – Lussat – SauJ) |
| Héron cendré (<i>Ardea cinerea</i>) : | 36 | étang des Landes | 11/11 | (23 – Lussat – DupE) |
| Cigogne blanche (<i>Ciconia ciconia</i>) : | 2 | posées sur le collège | 8 et 9/12 | (23 – Bourgneuf – PatN) |
| Cygne tuberculé (<i>Cygnus olor</i>) : | 7(2 juv.) | étang des Landes | 03/11 | (23 – Lussat – SauJ) |
| Oie cendrée (<i>Anser anser</i>) : | 2 mig. | Chabreyroux | 15/10 | (87 – Oradour-St-Genest – CavP) |
| | 5 mig. | | 19/10 | (87 – Rochechouart – LabB) |
| | 5 mig. | Feniers | 25/10 | (23 – Feniers – AlbD) |
| | 2 | étang de Murat | 27/10 | (87 – St-Léger-Magnazeix – SotJ) |
| | 17 | étang des Landes | 29/11 | (23 – Lussat – LPO Montluçon) |
| Tadome de Belon (<i>Tadorna tadorna</i>) : | 1 | lac du Chamet | 24/10 | (19 – Peyrelefade – SauJ) |
| | 1 ♀ | étang des Landes | 11/11 | (23 – Lussat – VinS) |
| Tadome casarca (<i>Tadorna ferruginea</i>) : | 3 | Étang de Bordes (échappés de captivité ?) | 21/11 | (87 – St-Jouvent – SotJ) |
| Canard mandarin (<i>Aix galericulata</i>) : | 1 mâle | étang de Murat | 29/11 | (87 – St-Léger-Magnazeix – HubP) |
| Canard chipeau (<i>Anas strepera</i>) : | 21 | étang des Landes | 03/11 | (23 – Lussat – SauJ) |
| | 8 | barrage de Lavaud | 08/11 | (87 – Videix – BusR) |
| Canard pilet (<i>Anas acuta</i>) : | 8 | étang des Landes | 23/10 | (23 – Lussat – SauJ) |

| | | | | |
|---|----------------|------------------------------------|-------|----------------------------------|
| Canard souchet (<i>Anas clypeata</i>) : | 32 | étang des Landes | 28/11 | (23 – Lussat – SauJ) |
| | 2 | étang de la Chapelle St-Martial | 03/11 | (23 – La Chapelle St-M. – SauJ) |
| | 3 | lac de Vassivière | 30/11 | (23/87 – SauJ) |
| | 9 | étang des Maisons | 07/12 | (87 – Le Dorat – Eyr0) |
| | 2 | barrage de Lavaud | 26/12 | (87 – Videix – BusR) |
| Canard siffleur (<i>Anas penelope</i>) : | 17 | lac de Vassivière | 24/10 | (23/87 – SauJ) |
| | 30 | étang des Landes | 29/11 | (23 – Lussat – DupE) |
| | 106 | barrage de Lavaud | 26/12 | (87 – Videix – BusR) |
| Canard colvert (<i>Anas platyrhynchos</i>) : | 700 | étang de Murat | 07/12 | (87 – St-Léger-Magnazeix – Eyr0) |
| | 480 | Grand Etang | 07/12 | (87 – Azat-le-Ris – Eyr0) |
| | 218 | barrage de Lavaud | 31/12 | (87 – Videix – BusR) |
| Sarcelle d'hiver (<i>Anas crecca</i>) : | 53 | étang des Landes | 29/10 | (23 – Lussat – DupE) |
| | 12 | étang des Oussines | 10/11 | (19 – St-Merd-les-Oussines-ChaG) |
| | 41 | étang des Oussines | 30/11 | (19 – St-Merd-les-Oussines-SauJ) |
| | 31 | étang de Murat | 07/12 | (87 – St-Léger-Magnazeix – Eyr0) |
| | 26 | barrage de Lavaud | 31/12 | (87 – Videix – BusR) |
| Nette rousse (<i>Netta rufina</i>) : | 1 | étang des Landes | 22/10 | (23 – Lussat – VarC et HorC) |
| Fuligule milouin (<i>Aythya ferina</i>): | 169 | étang des Landes | 03/11 | (23 – Lussat – SauJ) |
| Fuligule morillon (<i>Aythya fuligula</i>): | 20 | étang des Landes | 10/11 | (23 – Lussat – BarJ) |
| | 10 (3 ♀ 7 juv) | lac de Bournazel | 10/11 | (19 – Seilhac – ChaJ) |
| Garrot à œil d'or (<i>Bucephala clangula</i>) : | 1 femelle | étang des Landes | 11/11 | (23 – Lussat – DupE) |
| Harle bièvre (<i>Mergus merganser</i>) : | 2 | étang de Chabannes | 30/11 | (19 – Tarnac – SauJ) |
| Milan royal (<i>Milvus milvus</i>) : | 63 mig. | Feniers | 15/10 | (23 – Feniers – AlbD)) |
| Circaète Jean-le-Blanc (<i>Circaetus gallicus</i>) : | 1 | Ayen | 13/10 | (19 – Ayen – FauB) |
| | 1 | étang des Landes | 22/10 | (23 – Lussat – VarC) |
| Busard Saint-Martin (<i>Circus cyaneus</i>) : | 1 mâle | aérodrome de Thalamy | 05/10 | (19 – DesP) |
| | 1 mâle | la Reynie | 06/10 | (87 – Pierre-Buffière – TuLY) |
| | 6 | lande de Bonnat | 08/11 | (23 – Bonnat – NauP) |
| | 9 | lande de la Flotte | 11/11 | (87 – Château-Chervix – CouR) |
| | minimum 20 | étang des Landes | 26/12 | (23 – Lussat – SauJ) |
| Epervier d'Europe (<i>Accipiter nisus</i>): | 4 | Feniers | 19/10 | (23 – Feniers – AlbD) |

| | | | | |
|---|---|--------------------------------|----------------|--------------------------------------|
| Faucon pèlerin (<i>Falco peregrinus</i>) : | plusieurs observations d'un individu à la cathédrale de Limoges mais également aux alentours de la ville. | | | |
| Faucon émerillon (<i>Falco peregrinoides</i>) : | 1 femelle | Montezol | 24/11 et 22/12 | (87 – Nexon – SelP) |
| Caille des blés (<i>Coturnix coturnix</i>) : | 2 jeunes | le Pontet | 26/10 | (23 – Tercillat – YveJ) |
| Râle d'eau (<i>Rallus aquaticus</i>) : | 2 cris | étang des Landes | 11/11 | (23 – Lussat – VinS) |
| Gallinule poule d'eau (<i>Gallinula chloropus</i>) : | 3 | étang de la Serrerie | 28/12 | (87 – Coussac-Bonneval – GenG) |
| Fouleque macroule (<i>Fulica atra</i>) : | + de 371 | étang des Landes | 11/11 | (23 – Lussat – DupE) |
| | 112 | barrage de Lavaud | 29/10 | (87 – Videix – BusR) |
| | 125 | étyg de la Chapelle St-Martial | 03/11 | (23 – La Chapelle St-Martial – SauJ) |
| Grue cendrée (<i>Grus grus</i>) : | le premier passage important de grues a eu lieu du 14/10 au 18/10 avec environ 30.000 oiseaux qui sont passés par notre région. | | | |
| | Un autre passage important a eu lieu du 6/11 au 11/11 avec près de 10.000 grues Puis ce sont de petits groupes qui sont observés régulièrement soit en vol soit posés tout au long des mois de novembre et décembre, | | | |
| | Près de 2000 en 12 vols | Chez Roger | 07/12 | (87 – St-Priest-sous-Aixe – BarP) |
| Petit Gravelot (<i>Charadrius dubius</i>) : | 2 | plage de Guerlie | 12/10 | (87 – Videix – BusR) |
| Grand Gravelot (<i>Charadrius hiaticula</i>) : | 2 | Grand Etang | 12/10 | (87 – Azat-le-Ris – CavP) |
| Vanneau huppé (<i>Vanellus vanellus</i>) : | 50 mig. | Rochers de Bord | 25/10 | (23 – Evaux-les-Bains – DupE) |
| | 80 | Gabillou | 23/11 | (87 – St-Yrieix-la-Perche – CelJ) |
| | 385 | étang de la Pouge | 13/12 | (87 – St-Auvent – ChaG) |
| | 188 | barrage de Lavaud | 26/12 | (87 – Videix – BusR) |
| Bécasseau variable (<i>Calidris alpina</i>) : | 5 | barrage de Lavaud | 18/10 | (87 – Videix – BusR) |
| | 2 | étang des Landes | 10/11 | (23 – Lussat – BarJ) |
| Chevalier gambette (<i>Tringa totanus</i>) : | 21 en vol | Chabreyroux | 18/10 | (87 – Oradour-St-Genest – CavP) |
| Chevalier culblanc (<i>Tringa ochropus</i>) : | 2 | étang des Landes | 11/11 | (23 – Lussat – DupE) |
| | 3 | étang de la Tête de Bœuf | 03/11 | (23 – Lussat – SauJ) |
| | 3 | étang Neuf | 10/11 | (23 – Jarnage – BarJ) |
| | 2 | étang de la Serrerie | 16/11 | (87 – Coussac-Bonneval – GenG) |
| | 2 | étang de Boutilly | 07/12 | (87 – Azat-le-Ris – EyrO) |

| | | | | |
|--|--|---------------------------|------------|---------------------------------|
| Chevalier guignette (<i>Actitis hypoleucos</i>) : | 1 | plage de Guerlie | 12/10 | (87 – Videix – BusR) |
| | 1 | Grand Etang | 12/10 | (87 – Azat-le-Ris – CavP) |
| | 1 | étang des Landes | 29/10 | (23 – Lussat – DupE) |
| Courlis cendré (<i>numenius arquata</i>) : | 1 mig. | Flavignac | 27/10 | (87 – Flavignac – PreP) |
| | 2 | étang des Landes | 26/11 | (23 – Lussat – VarC) |
| Bécassine sourde (<i>Lymnocyptes minimus</i>) : | 1 | étang des Landes | 29/11 | (23 – Lussat – DesF) |
| | 1 | barrage de Lavaud | 31/12 | (87 – Videix – BusR) |
| Bécassine des marais (<i>Gallinago gallinago</i>) : | 15 en vol | étang des Landes | 24/10 | (23 – Lussat – Dupe) |
| | 6 | étang de la Serrerie | 23/11 | (87 – Coussac-Bonneval – Duma) |
| Mouette rieuse (<i>Larus ridibundus</i>) : | 4 | lac de Vassivière | 24/10 | (23/87 – SauJ) |
| | 9 | barrage de Lavaud | 08/11 | (87 – Videix – BusR) |
| | 11 | étang des Landes | 28/11 | (23 – Lussat – SauJ) |
| Goéland argenté (<i>Larus argentatus</i>) : | 1 de 3 ^e hiver | plage de Guerlie | 18/10 | (87 – Videix – BusR) |
| Goéland leucopnée (<i>Larus cachinnans</i>) : | 1 (1 ^{er} hiver) | lac de Vassivière | 24/10 | (23/87 – SauJ) |
| | 1 | lac du Chamet | 24/10 | (19 – Peyrelevalde – SauJ) |
| | 1 | étang des Landes | 10/11 | (23 – Lussat – BarJ) |
| | 1 (2 ^e hiver) | lac de Neuvic | 04/12 | (19 – Neuvic – BarJ) |
| Guifette moustac (<i>Chlidonias hybridus</i>) : | 3 | plage de Guerlie | 12/10 | (87 – Videix – BusR) |
| Pigeon colombin (<i>Columba oenas</i>) : | 15 mig. | Feniers | 05/10 | (23 – Feniers – AlbD) |
| | 30mig. | 12/10 | Moissannes | (87 – Moissannes – BarJ) |
| | d'autres individus sont notés régulièrement en migration avec les pigeons ramiers. | | | |
| Pigeon ramier (<i>Columba palumbus</i>) : | lors de la journée migration du 19/10 ce sont plus de 240.000 pigeons qui ont été comptabilisés sur la région. | | | |
| | 12.600 en 115 groupes | à Rochechouart | 09/12 | (87 – Rochechouart – LabB) |
| | entre 30.000 et 40.000 (8 dortoirs) | nord-ouest 87 | le 23/12 | (LabB) |
| Tourterelle turque (<i>Streptopelia decaocto</i>) : | un groupe d'environ 60 | à Tujac | 04/12 | (19 – Tujac – DauR) |
| Tourterelle des bois (<i>Streptopelia turtur</i>) : | 1mig. | Chabreyroux | 12/10 | (87 – Oradour-St-Genest – CavP) |
| Chouette de Tengmalm (<i>Aegolius funereus</i>) : | 1 individu découvert en centre ville de Limoges (87) le 17 octobre. Cet individu fatigué par un long ? voyage a fait un petit séjour au centre de soins de la Loutré avant d'être relâché. | | | |
| Hibou moyen Duc (<i>Asio otus</i>) : | 8 | lotissement de la Planche | 15/11 | (87 – Boisseuil – info CeJ) |

| | | | |
|---|--|--------------------------------------|--|
| Petit-duc scops (<i>Otus scops</i>) : | | | 1 individu entendu régulièrement au mois d'octobre dans un grand jardin privé de Limoges, mais jamais observé. Alors ? (87 – Limoges – LamN) |
| Pic noir (<i>Dryocopus martius</i>) : | 1 | étang des Oussines | 10/11 (19 – St-Merd-les-Oussines-ChaG) |
| | 1 | butte de Frochet | 21/12 (87 – Bussière-Boffy – LabB) |
| Alouette des Champs (<i>Alauda arvensis</i>) : | 990 mig. | Chaillac-sur-Vienne | 19/10 (87 – Chaillac-sur-Vienne – BusR) |
| | 1448 mig. | Flavignac | 19/10 (87 – Flavignac – PreP) |
| Alouette lulu (<i>Lulula arborea</i>) : | 270 mig. | Les Bregères | 18/10 (23 – Fontanières – DupE) |
| Hirondelle rustique (<i>Hirundo rustica</i>) : | 27 mig. | Moissannes | 12/10 (19 – Moissannes – BarJ) |
| | 8 mig. | Le Monteil du Bos | 15/10 (19 – Ussel – VarC) |
| | 3 juv. mig. | La Pierre Ebue | 19/10 (23 – Jalesches – NauP) |
| | 1 mig. | Les Combes | 22/10 (87 – La Jonchère – LebA) |
| | 1 mig. | Chabreyroux | 26/10 (87 – Oradour-St-Genest – CavP) |
| Hirondelle de fenêtre (<i>Delichon urbica</i>) : | 3 mig. | Flavignac | 19/10 (87 – Flavignac – PreP) |
| | 2 | La Pougé | 24/10 (87 – Rochechouart – LabB) |
| Pipit farlouse (<i>Anthus pratensis</i>) : | 201 mig. | Flavignac | 19/10 (87 – Flavignac – PreP) |
| Bergeronnette printanière (<i>Motacilla flava</i>) : | 47 | 15/10 | (87 – Bellac – CavP) |
| | se posent sur le toit d'un supermarché pour y passer la nuit | | |
| | 3 dont 1 type flavéole au parking de Bricomarché le 07/11 (87 – Bellac – CavP) | | |
| Bergeronnette grise (<i>Motacilla alba</i>) : | 231 mig. | Flavignac | 19/10 (87 – Flavignac – PreP) |
| Bergeronnette de Yarrell (<i>M. alba yarrellii</i>) : | 1 | Couzeix | 31/12 (87 – Couzeix – BouP) |
| Accenteur alpin (<i>Prunella collaris</i>) : | 1 | tour d'Yssandon | 14/12 (19 – Yssandon – SEPOL) |
| Rougequeue à front blanc : (<i>Phoenicurus phoenicurus</i>) | 1 | jardins de l'Evêché | 05/10 (87 – Limoges – BouP) |
| Rougequeue noir (<i>Phoenicurus ochruros</i>): | 4/5 | Grenouiller | 24/10 (87 – Château-Chervix – CouR) |
| Traquet motteux (<i>Denanthe oenanthe</i>) : | 1 | Grenouiller | 22/10 (87 – Château-Chervix – CouR) |
| | 1 individu tardif à Flavignac | | 15/11 (87 – Flavignac – PreP) |
| Tarier des prés (<i>Saxicola rubetra</i>) : | 1 | jardins de l'Evêché | 05/10 (87 – Limoges – BouP) |
| Grive mauvis (<i>Turdus iliacus</i>) : | | les premières à Tourbière des Dauges | 06/10 (87 – St-Léger-la-ontagne-GueK) |

| | | | |
|--|---|-------|-----------------------------------|
| Grive musicienne (<i>Turdus philomelos</i>) : | minimum 1090 en migration à Feniers | 13/10 | (23 – Feniers – AlbD) |
| | 1 ^{er} chant les Chartrusses | 17/12 | (87 – Veyrac – ChaG) |
| Grive draine (<i>Turdus viscivorus</i>) : | 1 ^{er} chant Le Genet | 28/12 | (19 – Soudaine-Lavinadière-HubP) |
| Merle à plastron (<i>Turdus torquatus</i>) : | une quinzaine à la tourbière des Dauges | 01/10 | (87 – St-Léger-la-Montagne- GueK) |
| Fauvette à tête noire (<i>Sylvia atricapilla</i>) : | 1 mâle Limoges | 10/12 | (87 – Limoges – ChaG) |
| Fauvette pitchou (<i>Sylvia undata</i>) : | 1 butte de Frochet | 15/12 | (87 – Bussière-Boffy – LabB) |
| Pouillot véloce (<i>Phylloscopus collybita</i>) : | 1 pont St-Martial | 30/12 | (87 – Limoges – GauR) |
| Mésange nonette (<i>Parus palustris</i>) : | 2 étang de Murat | 29/11 | (87 – St-Léger-Magnazeix – HubP) |
| Tichodrome échelette (<i>Tichodroma muraria</i>) : | 1 Château de Noailles et l'église le | 01/11 | (19 – St-Robert – FacP) |
| | 1 Eglise de Chasteaux | 05/11 | (19 – Chasteaux – DauR) |
| | 1 Cathédrale de Limoges | 07/12 | (87 – Limoges – TulY) |
| | 1 Eglise de Turenne | 21/12 | (19 – Turenne – DauR) |
| Pie-grièche grise (<i>Lanius excubitor</i>) : | 1 aérodrome de Thalamy | 05/10 | (19 – DesP) |
| | 1 étang des Landes | 28/11 | (23 – Lussat – SauJ) |
| | 1 lande de Marcy | 30/11 | (19 – St-Merd-les-Oussines-SauJ) |
| | 1 gare de Viam | 28/12 | (19 – Viam – HubP) |
| Choucas des tours (<i>Corvus monedula</i>) : | 30 mig. Feniers | 19/10 | (23 – Feniers – AlbD) |
| Corbeau freux (<i>Corvus frugilegus</i>) : | 46 mig. Flavignac | 27/10 | (87 – Flavignac – PreP) |
| | 2 lac du Chamet | 30/11 | (19 – Peyrelevalde – SauJ) |
| Grand corbeau (<i>Corvus corax</i>) : | 3 Massif des Agriers | 15/10 | (19 – Eygurande – VarC) |
| | 2 Les Bregères | 18/10 | (23 – Fontanières – DupE) |
| Pinson des arbres (<i>Fringilla coelebs</i>) : | 5000 mig. Feniers | 22/10 | (23 – Feniers – AlbD) |
| | 2619 mig. Laurières | 19/10 | (87 – St-Yrieix-la-Perche – CelJ) |
| Pinson du Nord (<i>Fringilla montifringilla</i>) : | 26 mig. Flavignac | 19/10 | (87 – Flavignac – PreP) |
| | Environ 90 Lépine | 01/12 | (19 – Tarnac – LabD) |
| Sizerin flammé (<i>Carduelis flammea</i>) : | 1 Moissannes | 05/10 | (87 – Moissannes – BarJ) |
| Tarin des aulnes (<i>Carduelis spinus</i>) : | 1 vol mig. de 34 à Chabreyroux | 18/10 | (87 – Oradour-St-Genest – CavP) |
| Bouvreuil pivoine (<i>Pyrrhula pyrrhula</i>) : | 1 femelle Montezol | 26/12 | (87 – Nexon – SelP) |
| | 1 ^{er} chant la Borie | 28/12 | (19 – Soudaine-Lavinadière-HubP) |

| | | | |
|--|----------------|---------------------|--|
| Grosbec casse-noyaux (<i>Coccothraustes coccothraustes</i>) : | 4 à Moissannes | 12/10 | (87 – Moissannes – BarJ) |
| Bruant fou (<i>Emberiza cia</i>) : | 1 | carrière de Lassage | 30/11 (19 – Noailles – LabD) |
| Bruant des roseaux (<i>Emberiza schoeniclus</i>) : | 19 | Lande de Marcy | 24/10 (19 – St-Merd-les-Oussines- auJ) |
| | 10 | lande de Bonnat | 08/11 (23 – Bonnat – NauP) |
| | 39 | barrage de Lavau | 31/12 (87 – Videix – BusR) |

Observateurs :

Albessard Dominique (AlbD), Barataud Julien (BarJ), Barry Philippe (BarP), Boulesteix Pascal (BouP), Bussière Raphael (BusR), Cavalin Pascal (CavP), Célérier Jean-Michel (CelJ), Chassagnard Gaston (ChaG), Chastanet Jean-Marie (ChaJ), Couartou Christian (CouC), Coutant Régis (CouR), Dauriac Roger (DauR), Desage Fabrice (DesF), Desfontaines Pierre (DesP), Dumètre Aurélien (DumA), Dupoux Etienne (DupE), Eyraud Olivier (EyrD), Facquet Philippe (FacP), Faurie Bernard (FauB), Gauthier Robert (GauR), Geneste Guillaume (GenG), Guerbaa Karim (GueK), Horeau Christian (HorC), Hubert Philippe (HubP), Labidoire Bruno (LabB), Labidoire David (LabD), Lambert Nicolas (LamN), Lebreton Alexis (LebA), Leroy Thierry (LerT), Nauron Pascal (NauP), Patureau Nicolas (PatN), Précigout Patrick (PreP), Sautour Jean-Christophe (SauJ), Séliquer Pierre (SelP), Sottier Jérôme (SotJ), Tuloup Yves (TulY), Varières Christian (VarC), Vincent Sylvain (VinS), Yvernault Jérôme (YveJ)

Et encore merci à tous les observateurs qui communiquent leurs observations sans que cette chronique ne pourrait avoir lieu.

Participez à l'inventaire des oiseaux nicheurs de l'Île de Ré

L'Île de Ré est habituellement fréquentée par les " sépoliens " limousins.

Lors de vos balades ornithologiques il vous sera possible de contribuer à l'inventaire des oiseaux nicheurs de l'île.

La LPO Ile de Ré a en effet entrepris un recueil des données ornithologiques afin d'éditer un livre sur les oiseaux de l'île. L'étude se poursuivra au minimum sur trois ans.

L'objectif est de recenser toutes les espèces nicheuses, y compris les plus communes (Moineau domestique, Merle noir, Mésange charbonnière...), il existe de nombreuses lacunes quant aux connaissances liées à leur répartition.

Le protocole, les fiches d'inventaire ainsi que la carte de l'île (divisée en mailles) sont disponibles au local de la SEPOL ou à la Maison du Fier.

Vos observations sont à renvoyer à la LPO - Maison du Fier - Route du Vieux Port-17880 Les PORTES-en-RE ; Email : lilleau.niges@espaces-naturels.fr.

Pour toutes informations complémentaires contacter Nicolas Gendre, conservateur de la Réserve Naturelle de Lilleau des Niges, tél : 05-46-29-50-74.

Lu dans les revues

Cette nouvelle rubrique propose de transmettre des informations ornithologiques récentes (de l'année en cours ou de la précédente) recueillies dans les différentes revues ou rapports disponibles au local.

Les rédacteurs peuvent sélectionner certaines idées qui les intéressent particulièrement dans les articles mais en restant fidèles à l'esprit de leurs auteurs. Aussi ces petits textes ne peuvent évidemment pas constituer des références bibliographiques ni des résumés exhaustifs. Nous espérons motiver un maximum de rédacteurs pour nous faire part de cette actualité.



LES LIMICOLES SONT EN DÉCLIN AU NIVEAU MONDIAL.

LU DANS: CONCLUSIONS DE LA CONFÉRENCE 2003 DE L'INTERNATIONAL WADER STUDY GROUP SUR LES LIMICOLES, 28/09/2003, CADIX, ESPAGNE.

L'article original en Anglais a été traduit par Bertrand Trollet (ONCFS).

Les spécialistes internationaux du groupe de travail sur les limicoles concluent que 48% des populations dont la tendance d'évolution est connue sont en déclin dans le monde et seulement 16% sont en augmentation.

Dans l'ouest de l'Eurasie et en Afrique, les populations qui empruntent la voie de migration proche de l'Atlantique sont celles qui se portent le mieux avec environ les deux tiers des populations qui sont en augmentation. Les limicoles utilisant la voie de migration Mer noire/Méditerranée sont en régression pour 65% des populations et pour 53% des populations qui utilisent la voie Asie occidentale/Afrique orientale. Le Courlis à bec grêle *Numenius tenuirostris*, il nichait autrefois dans les tourbières, à la limite de la steppe et de la taïga de Sibérie centrale (in Guide encyclopédique des oiseaux du Paléarctique occidental, M. Beaman et S. Madge, 1999), la sous-espèce canarienne du Courvite isabelle *Cursorius cursor bannermani*, les deux sous-espèces d'Oedicnème criard des Canaries *Burhinus oedicnemus distinctus* et *B.o.insularum*, le Vanneau sociable *Vanellus gregarius* et les bécasseaux variables des pays baltes *Calidris alpina schinzii* sont sévèrement menacés. Trois espèces sont en déclin très rapide par rapport à 1990: le Vanneau sociable qui niche au nord de la Mer Caspienne, la Barge à queue noire *Limosa Limosa* nichant à l'ouest de l'Europe et la Glaréole à ailes noires *Glaucopis nordmanni* se reproduisant au nord

de la Mer noire et de la Mer Caspienne. Rappelons qu'au mois de février 2004 un vanneau sociable a été observé en compagnie de Vanneaux huppés en Haute-Vienne (Jean-Michel Teulière), cette observation est donc tout à fait exceptionnelle.

En Amérique du nord le Bécasseau maubèche *Calidris canutus rufa* connaît une régression récente extrêmement rapide.

L'Asie méridionale et orientale très densément peuplée et dont l'économie est en forte croissance a plus de 80% de ses zones humides qui sont menacées (endiguage et remblaiement des zones intertidales de Corée du sud par exemple).

Les spécialistes insistent sur la nécessité de préserver les habitats ainsi que les sites de halte migratoire pour les migrateurs à longue distance. En Europe, la Mer de Wadden située au nord des Pays-Bas a une importance considérable pour l'alimentation des limicoles, malheureusement "la surexploitation des coquillages par la pêche industrielle a abouti à une redistribution des oiseaux à partir des zones d'alimentation qui étaient auparavant les meilleures".

Les limicoles sédentaires nichant sur des îles sont particulièrement menacés, il faut y encourager des programmes de conservation.

Les recherches génétiques ont montré qu'une population de limicoles dont l'effectif est inférieur à 15 000 individus est très vulnérable aux mutations génétiques défavorables, 28% des populations de limicoles sont dans ce cas.

Afin de réduire la perte de diversité biologique, il est urgent de prendre des mesures de protection et de maintenir les suivis internationaux.

LES TOURTERELLES TURQUES ET LES PIGEONS RAMIERS MAINTIENNENT LEUR EXPANSION AU MAGHREB.

LU DANS ALAUDA : REVUE INTERNATIONALE D'ORNITHOLOGIE, VOL 71 N°3, 2003. SEOF, MNHN

Note de Moali A, Moali-Grine N, Fellous A et Isenmann P.- Expansion spatiale de la Tourterelle turque *Sreptopelia decaocto* et présence dans les parcs urbains du Pigeon ramier *Columba palumbus* en Algérie. 371-374.

Les auteurs retracent l'histoire de l'expansion récente de la Tourterelle turque au Maghreb. La première tourterelle est signalée en Afrique du nord en 1976 puis la première nidification en 1986 au Maroc. En Tunisie l'espèce colonise à partir de 1985. En Algérie l'espèce est présente en 1994 et la première reproduction prouvée en 1996. Ils rappellent que c'est à partir des années 30 que cette espèce a commencé à se répandre en Europe selon un axe sud-est nord-ouest depuis la péninsule des Balkans, l'Espagne étant occupée en dernier avec la première reproduction en 1974. La traversée de la Méditerranée s'est faite depuis la péninsule ibérique et sans doute depuis la Sicile et la Sardaigne.

Les tourterelles colonisent prioritairement les zones le long des routes les plus fréquemment empruntées par les camions chargés de grains et dans les localités où sont installées des fabriques d'aliments pour bétail.

Le Pigeon ramier colonise depuis 1995 les parcs et jardins des villes (comme à Alger) où l'on trouve de grands arbres et des zones agricoles très proches. Ils peuvent former des groupes pour faire la navette

entre les parcs urbains et des zones d'alimentation situées parfois à 10 km. Pourquoi s'installent-ils dans ces parcs ? On retrouve d'ailleurs le même phénomène dans les villes méditerranéennes françaises depuis les années 1990 (Montpellier) mais en Europe le phénomène est connu depuis le XIX^{ème} siècle. Nicher en ville aurait plusieurs avantages : l'habitat est moins fréquenté par les prédateurs et la période de reproduction plus longue que dans les zones forestières par exemple.

En Limousin les indices de reproduction aux dates les plus extrêmes (février, octobre) sont d'ailleurs situés dans les zones urbaines.

DES CIRCAËTES VOLTIGEURS !

LU DANS LE CASSEUR D'OS: REVUE DU GROUPE ORNITHOLOGIQUE DES PYRÉNÉES ET DE L'ADOUR. VOL 3, N°2, OCTOBRE 2003.

Note de Muff GUSH.- Prises de serres chez le circaète Jean-le-Blanc. 158-159

C'est au mois d'avril 2002 que l'auteur observe ce comportement inhabituel. Deux circaètes prennent de l'altitude (200m du sol) et l'un d'eux pique sur l'autre jusqu'à ce qu'ils s'accrochent par les serres. Ils font 37 rotations sur eux-mêmes durant leur chute et même 50 la fois suivante ! Ils se libèrent à quelques mètres du sol. Cette attitude dénommée "cartwhelling" chez les Anglo-saxons n'avait jamais été mentionnée dans la littérature.

Bruno LABIDOIRE

CONSIGNES DE RÉDACTION D'ARTICLES POUR ÉPOPS.

[Textes]

Au format RTF ou DOC (Word).

Mettre les noms d'espèces (en latin) en italique. Pas d'autres enrichissements (ni souligné, ni titres élaborés etc.)

N'utiliser que des caractères noirs à l'exception des positionnements de graphiques et tableaux. (cf. tableaux et graphiques)

Utiliser la police « Arial » à 10pt.

Ne pas utiliser deux tabulations de suite, les régler à la position voulue. (Grâce aux règles. cf. aide de Word – F1)

Passer l'article au correcteur d'orthographe (F7)

[Tableaux et graphiques]

A faire avec Excel. (Sauf les très petits tableaux qui peuvent être faits directement sous Word, à condition de ne pas utiliser plusieurs tabulations de suite !!!).

Dans la mesure du possible ne placer qu'un tableau ou graphique par fichier (ça évite des erreurs possibles). Epops est en noir et blanc... donc ne pas mettre de couleurs mais des niveaux de gris.

Indiquer en rouge dans l'article la position du tableau ou graphique à insérer.

(en indiquant le nom du fichier où est le tableau)

exemple :

Graphique – GrafRougegeorge4.XLS

Une page Epops = 14,8 cm de large... donc un tableau de 54 colonnes ne rentrera pas...

Enrichir les tableaux comme vous voulez qu'ils sortent (fond de cellule, police, gras, italique etc.) – si une police autre que Arial est choisie, fournir le fichier avec le tableau ou graphique.

[Images et photos]

Format de fichier indifférent mais résolution maximum.

Pour les cartes FNAT, voir avec Pascal pour une résolution maximum.

Pour les cartes FNAT, toujours, utiliser des niveaux de gris au lieux des couleurs et s'assurer que les détails importants de la carte sont visibles.

[Références bibliographiques]

Suivre l'un des modèles ci-dessous :

SIRUGUE D. & BOLLACHE L., 1995.- Un cas de mélanisme chez la Crossope aquatique (*Neomys fodiens*) du Morvan ; *Arvicola* 7(1) : 4-5.

SAINT-GIRONS M. C., 1973. - Mammifères de France et du Benelux (faune marine exceptée). Doin, Paris, 481p.



Réalisé avec
le concours
financier de
la DIREN
Limousin